



Entraide et Fraternité

Document d'analyse politique

**Agriculture paysanne et
Souveraineté Alimentaire**

Cultiver, pas mendier

Carmelina Carracillo

Novembre 2008

**L'agriculture paysanne et la souveraineté
alimentaire**

L'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire

Le choix de l'agriculture paysanne (AP) comme thématique principale s'inscrit dans la poursuite du travail mené à E&F ces dernières années sur la Souveraineté alimentaire (SA).

En effet, soutenant des partenaires au Sud, E&F constate d'une part l'aggravation des situations critiques dans lesquelles vivent les paysans et les paysannes dans les trois continents (Asie, Amérique latine et Asie) et d'autre part, quelles stratégies ils/elles développent pour les améliorer. Suite à un colloque qu'E&F a organisé en 2007, une publication a paru : « La Souveraineté Alimentaire. Regards croisés »¹.

Dans l'introduction de cet ouvrage est reprise la définition de la Souveraineté Alimentaire (SA) figurant dans les documents de préparation au Forum mondial de Nyéléni 2007 (concept développé initialement par Via Campesina). La SA désigne « *le droit des peuples à se nourrir, à vivre dans la sécurité alimentaire* » et « *le droit des populations, de leurs Etats et Unions à définir leurs politiques agricole et alimentaire, à protéger et à maîtriser leur agriculture et à s'engager dans le commerce sans dumping vis-à-vis des pays tiers et dans le seul but d'atteindre des objectifs de développement durable.* »²

Ce concept de souveraineté alimentaire dépasse celui de sécurité alimentaire (qui concerne la quantité d'aliments produits et disponibles sur le territoire national), car il intègre plusieurs dimensions sociales, juridiques et économiques (réformes et contre réformes agraires, protection de l'agriculture familiale et paysanne, choix de moyens de production « durable », etc.)

Rassemblant des éclairages fournis par des chercheurs, des praticiens (individus et mouvements) et des ONG spécialisées, le livre approche le concept par des entrées de nature différente (analyses et illustrations au Nord, au Sud et interdépendantes N/S) dont émerge une pluralité de contenus opérationnels et de traductions en termes de propositions. Ceci donne à comprendre le concept non seulement comme principe fédérateur symbolique possible (« *un foyer de résistance politique et sociale dans le contexte global* » dit Alma Amalia Gonzalez)³, mais aussi comme levier politique stratégique comme réponse aux problèmes de la faim et de la pauvreté des populations dont les paysans/paysannes.

Au fil de la lecture des interventions se dégagent deux lignes de force (analyses, chiffres et illustrations à l'appui) :

- L'AP, que pratique une part importante de la population dans les pays du Sud, parvient de moins en moins à assurer la sécurité alimentaire, notamment à partir de ce qu'elle produit. Cette pauvreté s'explique par la domination - dans le temps et dans l'espace - d'acteurs clés qui privilégient d'autres types d'agriculture ayant des effets néfastes sur les populations et l'environnement. Le choix de ces types d'agriculture a reposé sur une conception du développement à côté de laquelle a émergé et progresse, depuis plusieurs décennies, celle qui la critique dont celle du « développement durable ».
- C'est cette vision que partage le courant qui défend la SA. Celui-ci regroupe autant les initiatives collectives « fédératrices » comme celles des mouvements de paysans, de consommateurs, d'environnementalistes, mais aussi celles d'individus, de consommateurs ou de producteurs qui posent des actes individuels ou en petits groupes.

Ces analyses et observations ont encouragé E&F non seulement à persévérer dans le soutien au courant défendant la souveraineté alimentaire comme choix politique en vue d'un développement durable, mais également à considérer l'agriculture paysanne - les hommes et les femmes qui la pratiquent - comme des acteurs incontournables dans ce courant.

Autrement dit, si les analyses et observations d'E&F (traduits dans des outils, campagnes et plaidoyers) ont déjà fourni des données indispensables pour comprendre les enjeux de la souveraineté alimentaire dans un contexte de globalisation, le point de vue selon lequel l'appui à l'AP constitue lui-même un enjeu dans une perspective de souveraineté alimentaire (et de développement durable) est encore à articuler. C'est l'objet de ce document dans lequel se retrouveront notamment et inévitablement des composantes des études et illustrations déjà produites par E&F.

Suite aux constats de la faim et de la pauvreté, les avis des acteurs clés en présence divergent sur la place à accorder à l'agriculture paysanne et sur l'orientation de son évolution. Ces avis reposent sur une vision du développement, de la société désirée, y compris dans la dimension du genre. Il est utile de rappeler brièvement dans quel contexte se situe l'appui à l'AP dans une perspective de SA.

Chapitre 1. Soutenir l'agriculture paysanne : le choix d'un modèle de développement durable

Dans le monde, le secteur de l'AP recouvre des réalités diverses et il doit être approché en fonction d'une histoire et d'un contexte socioéconomique/institutionnel/politique dans lequel il a été marginalisé. Pourtant, une définition de l'AP est possible, car des éléments communs à la plupart de ces exploitations permettent de la caractériser et de la différencier par rapport aux autres types d'agriculture notamment en matière de contribution à la SA.

Chapitre 2. L'agriculture paysanne : de quoi et de qui parle-t-on ?

Ce document vise aussi à mettre en lumière les fonctions et les potentialités du secteur de l'AP dans une perspective de SA. En effet, occupant une place centrale dans l'économie, l'AP ne peut se mesurer uniquement en termes de production d'aliments : les autres biens communs qu'elle produit doivent être pris en compte, surtout si l'on se place dans une perspective de SA et d'un développement durable.

Chapitre 3. Fonctions et potentialités de l'agriculture paysanne

Cependant, la pleine réalisation des potentiels de l'AP dans une stratégie de SA est rendue difficile surtout à cause du rapport de forces inégal qui existe entre l'AP et des types d'agriculture inscrits dans une autre conception du développement. Ceci se traduit d'une part par les contraintes économiques liées aux politiques agricoles (libéralisation des échanges, etc.) imposées notamment par les institutions internationales (Organisation Mondiale du Commerce -OMC-, Fonds Monétaire International -FMI-et d'autre part, par l'insuffisance d'appuis au secteur de l'AP de la part des politiques nationales (inégalité entre les AP et les autres types d'agriculture en matière de ressources publiques). Par ailleurs, l'accès aux services sociaux de base se précarise et les changements climatiques, conséquence du modèle de développement actuel, affectent déjà - et risquent d'aggraver dans le futur - la condition des paysans/paysannes les rendant plus vulnérables.

Chapitre 4. Agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire : contraintes majeures

Ce document conclut par quelques recommandations visant à appuyer le secteur de l'AP considéré comme un des acteurs centraux dans une perspective de SA et de développement durable.

Chapitre 5. L'agriculture paysanne : quels enjeux ?

Les cinq points abordés dans ce document constituent les composantes communes de la campagne d'E&F pour plusieurs années.

Trois problématiques seront cependant abordées particulièrement dans les trois prochaines années et feront l'objet de documents d'analyse politique spécifiques.

En 2009, un document abordera les **contraintes écologiques et particulièrement les changements climatiques**, qui s'ajoutent aux contraintes économiques, politiques et culturelles et en aggravent les effets sur l'agriculture paysanne. A condition d'être soutenue, l'AP présente des potentialités qui lui permettent de mieux faire face à la dégradation de l'environnement due notamment au réchauffement climatique. Par ailleurs, les solutions proposées pour faire face aux changements climatiques doivent davantage tenir compte des intérêts du secteur de l'AP.

En 2010, un document donnera à voir la **situation des paysannes** dont le rôle capital dans la souveraineté alimentaire est encore insuffisamment reconnu. En effet, les paysannes, à cause de leur situation marginalisée, peuvent plus difficilement faire face aux contraintes socioéconomiques qui pèsent sur l'AP « en général »... alors qu'elles possèdent des qualités en matière de stratégies de souveraineté alimentaire. L'analyse politique entend, exemples à l'appui, démontrer quels sont les enjeux pour ces paysannes et leurs organisations.

En 2011, un document analysera davantage l'une des contraintes pesant sur l'AP : la difficulté de l'**accès à la terre** qui reste un de ses enjeux importants. Or, l'évolution montre que la répartition des terres s'opère selon un modèle agricole qui a tendance à maintenir l'AP dans la pauvreté. L'étude vise à montrer les raisons pour lesquelles des politiques agricoles, commerciale, sociales et environnementales favorables - accompagnées d'appuis institutionnels, techniques, administratifs, juridiques, sociaux et culturels - sont à mettre en place pour réduire cette pauvreté et constituer des stratégies de souveraineté alimentaire.

**Soutenir l'Agriculture Paysanne :
le choix d'un modèle de développement durable**

Soutenir l'Agriculture Paysanne : le choix d'un modèle de développement durable

➡ Quatre rappels de base

✚ 1. Alors que la planète dispose de ressources suffisantes pour nourrir plus de la totalité de ses habitants⁴, neuf millions de personnes meurent de faim chaque année.

Et si l'on compte celles qui souffrent de la faim, c'est-à-dire celles qui sont en sous-alimentation chronique⁵, elles représentent plus de 850 millions (dont 9 millions dans les pays industrialisés). Ce chiffre vient d'augmenter de 80 millions suite à la crise alimentaire (dernier rapport de la FAO).

Tandis qu'avant la crise alimentaire, le nombre de personnes qui étaient dans une situation de malnutrition était de deux milliards, celui des individus qui se privaient de nourriture -soit ceux qui ont un pouvoir d'achat insignifiant et limitent leur consommation alimentaire en dessous des besoins minimaux - atteignait 3 milliards.

✚ 2. L'analyse de la situation actuelle en matière d'alimentation mondiale ne présage pas d'une amélioration de la situation.

Les chiffres de la sous-alimentation chronique devraient être réduits de moitié d'ici à 2015 par rapport à 2000 (les gouvernements s'y étaient engagés lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies). Or, depuis 1990, on assiste à une diminution totale de trois millions de personnes au lieu des 250 millions prévus. La FAO affirme que « *c'est là un triste signe de l'incapacité du monde à agir de manière opportune à une époque de prospérité sans précédent* ». La hausse de la faim structurelle se constate particulièrement dans les pays les moins développés et la communauté internationale se montre impuissante. Entre le premier Sommet Mondial de l'Alimentation⁶ (SMA) organisé par la FAO en 1996 et le deuxième en 2002, le constat est la lenteur du progrès dans la résolution du problème de la faim.

Par ailleurs, des études montrent que des facteurs contemporains - comme le dérèglement du réchauffement climatique et la production d'agrocarburants - risquent d'accroître encore davantage les chiffres des mal nourris et des morts de faim.

✚ 3. Pour interpréter ces constats, les grilles d'analyse ne sont pas neutres.

La lecture de ces constats dépend de la conception que des groupes aux intérêts particuliers ont du développement. Ces conceptions étant différentes, les grilles d'analyse le seront également. Elles n'ont pas cependant la même portée parce qu'elles ne disposent pas des mêmes moyens pour s'affronter : certaines sont plus légitimées/reconnues que d'autres parce qu'elles réussissent à mieux s'imposer.

✚ 4. Aujourd'hui, les analyses théoriques économiques et sociologiques promouvant la souveraineté alimentaire comme stratégie alternative (argumentaires et illustrations à l'appui) s'accordent sur trois conclusions :

➤ a. Le modèle de développement actuel, sous-tendu par une logique universelle économique basée sur le profit et la modernisation, présente des limites. Des voies sont proposées vers un autre modèle de développement : communément admis comme « durable⁷ », qui vise l'amélioration des conditions matérielles de toutes les populations,

la prise en compte de leur vie (donc de leurs représentations et logiques d'action) et de leurs droits dans le respect de l'environnement. Meilleure répartition des surplus, principe de « durée » (visant plusieurs générations), coopération au sein de et entre les sociétés, symétrie de rapports de pouvoir, mise en œuvre des stratégies globales tenant compte de la diversité des situations locales, respect de l'environnement, etc. sont autant de principes s'opposant à des logiques et pratiques d'exclusion et d'exploitation ainsi que d'échanges inégaux.

➤ **b. La globalisation économique prônant la libéralisation à outrance a des effets néfastes sur des couches importantes de la population mondiale, notamment les plus pauvres et les populations rurales et agricoles (parmi lesquelles celles qui pratiquent l'agriculture paysanne).**

➤ **c. L'encouragement de la dérégulation du système entraîne une subordination du « politique » à l' « économique ».**

➔ **Une seule évolution économique du monde considérée comme « naturelle »**

Sans entrer dans le détail ni des différences existant entre le néolibéralisme actuel d'une part et le libéralisme et les échanges internationaux commerciaux historiques d'autre part, ni dans l'approfondissement de l'histoire du néolibéralisme et de son évolution, nous voulons, parmi les caractéristiques du modèle de développement actuel dominant, attirer l'attention sur un de ses traits : l'aliénation culturelle due à de multiples confusions dans les représentations sociales⁸.

Notamment par la force qu'il détient dans l'espace et par ses capacités de rebondissements rapides et récupérateurs, le modèle de développement néolibéral s'est imposé non seulement comme modèle économique dominant, mais également comme **modèle mondial culturel de référence**, c'est-à-dire qu'il est parvenu à se faire accepter comme l'unique perspective possible d'un monde en progrès (autrement dit, progresse de façon anodine « la peur de ne pas en faire partie »). Il a donc réussi à se faire légitimer comme solution « naturelle » aux problèmes de l'humanité, passant sous silence les conséquences perverses de son application, voire les faisant accepter comme « inévitables ».

Le succès du modèle de développement dominant - bon nombre d'économistes et de sociologues l'affirment - est celui d'avoir réussi à contaminer l'ensemble des secteurs de la vie en société dans la plupart des pays du monde en générant/reproduisant des valeurs qui lui sont propres (concurrence *versus* coopération, performance *versus* pertinence, marchandisation de tous les biens y compris artistiques et sociaux *versus* vision de biens sociétaux pour la collectivité, etc.).

Par ailleurs, d'autres valeurs en vigueur dans les sociétés modernes et postmodernes - comme l'individualisme exacerbé, la rationalisation à outrance, la survalorisation de la technique - ont servi de terreau culturel adéquat au modèle de développement dominant et contribué à le reproduire.

Dans les représentations sociales véhiculées par ce modèle de développement économique dominant, plusieurs confusions sont à l'œuvre, qu'il convient d'éclaircir. Pourquoi ? Les raisons collectives et individuelles « rationnelles » d'agir reposent certes sur les intérêts différents des groupes en présence. Cependant, les croyances auxquelles les individus et les groupes adhèrent influencent aussi de façon capitale la manière dont ils interprètent le monde (et donc orientent leurs actions). Il s'agit là d'un facteur culturel souvent passé sous silence dans les analyses de type économique et politique, lesquelles demeurent indispensables et auxquelles nous nous référons du reste constamment dans ce document.

➡ Deux confusions à l'œuvre dans ce modèle économique dominant

✚ Confusion entre économie de marché, économie *tout court* et développement

Dans son article, Christian COMELIAU (2001)⁹, remettant en question l'affirmation économiciste de la supériorité du modèle occidental, souligne que l'économie dominée par les mécanismes du marché n'est qu'une forme particulière d'économie qui, historiquement, pour des raisons diverses, s'est imposée et reproduite.

Réduisant, d'une part, le progrès social à l'appropriation de biens et de services qui se prêtent à des échanges marchands et, d'autre part, la croissance à celle de la quantité de marchandises produites, la logique marchande ne prend pas en considération les utilités qui n'entrent pas dans ce système. Le rôle de cette approche économique a été dominant dans la définition du modèle de développement actuel.

Dans son ouvrage, F. Mestrum (2002)¹⁰ démontre, par une approche historique (années 50-90), que l'unité de pensée dans le développement a évolué vers celle du marché mondial avec pour conséquence que l'évaluation du développement des pays s'opère surtout par la place qu'ils occupent dans une économie mondiale : « Avec l'acceptation d'un seul marché mondial où la croissance globale provient de l'accroissement du commerce plus que de l'accroissement de la production nationale, le besoin de politiques différenciées s'évanouit. Les lois du marché et le jeu de la libre concurrence s'opposent à un traitement préférentiel d'un ou de plusieurs acteurs particuliers. Désormais, il n'y a qu'une seule politique, une seule voie vers la croissance : celle des lois dites universelles du marché. »

Alors que certaines politiques se justifient au nom de théories économiques jugées neutres et universelles, le courant défendant la SA rappelle que c'est l'économie qui est au service des sociétés (et du politique) et non l'inverse. Redéfinissant les options possibles de développement en fonction d'un progrès fondé sur des considérations sociétales (notamment en matière de sécurité alimentaire et de droits des peuples), les tenants de cette mouvance souhaitent dépasser cette approche purement marchande dont ils observent les conséquences néfastes, notamment sur l'AP.

En se prononçant sur le choix quant à la nature des besoins à satisfaire (résoudre la faim, procurer des emplois, réduire l'exode rural, etc.), sur le choix quant aux domaines d'activité (l'agriculture et celle d'une AP plutôt qu'une autre forme d'agriculture), sur le choix des technologies de production et prélèvements en termes de ressources (gestion de l'environnement, etc.), sur le choix de la répartition des avantages et des coûts de développement entre les groupes sociaux (revenus pour les petits producteurs, équilibre des ressources entre l'AP et les autres formes d'agriculture), les tenants du modèle « SA » proposent des pistes pour l'élaboration d'une autre approche économique à partir de laquelle une théorie macroéconomique à caractère global gagnerait à être recherchée.

✚ Confusion entre politiques (agricoles) et modernisation

Les progrès de la science n'amènent pas nécessairement un progrès social, voilà un constat qu'il est utile de rappeler dans le contexte techniciste et technocratique dans lequel évoluent les populations et le secteur de l'AP.

C'est bien connu : le lien est trop vite établi entre le besoin de modernisation de l'agriculture paysanne et l'idée « naturelle » de la faire entrer dans la logique marchande du modèle de développement dominant. Or, les progrès technologiques ne sont pas une fin en soi et peuvent être mis au service d'une autre logique économique (que celle de la maximisation du profit) qui tient davantage compte de l'amélioration des conditions de vie pour l'ensemble des populations.

Dans l'article¹¹, J-P PEEMANS (2007) retrace les conséquences des logiques dominantes historiques en amont des politiques agricoles en concluant « *Les technologies qui sont aujourd'hui au service de la logique de ceux qui les dominent, peuvent être mises au service d'une autre mondialisation. Une mondialisation basée sur des rapports de coopération et de complémentarités intenses, mais choisis, entre des dizaines de milliers d'organisations collectives et associatives, cherchant à construire un autre développement dans des milliers de territoires, dont la diversité pourra assurer la richesse humaine, l'autonomie et la durabilité.* »

➔ Un autre modèle de développement est proposé

Face à ce modèle dominant reposant sur des valeurs exclusivement marchandes, il existe plusieurs autres courants qui défendent un développement durable proche des populations et de leurs cultures et qui revendiquent une maîtrise du politique par l'économique. Pour ces courants, il s'agit bien de redéfinir les diverses formes de l'intérêt général dans le modèle économique dérégulé et privatisé où les intérêts des groupes dominants ne correspondent pas nécessairement à l'intérêt général¹².

Pour ces courants, le modèle de développement actuel est « fissuré ». Les résistances face à lui sont devenues discernables et politiquement significatives. Elles portent sur l'accroissement des inégalités sociales, sur les vulnérabilités engendrées et sur la nature non démocratique des institutions internationales comme la BM et le FMI. Comme le souligne Etienne VERHAEGEN (2007)¹³ : « *Les critiques ont le potentiel pour acquérir le poids moral et susciter des coalitions d'intérêts capables de se poser en opposition effective et de fédérer à la base une alternative, même si celle-ci est encore mal définie.* »

Même si une synthèse de ces initiatives « en résistance » est encore peu aisée à réaliser, on peut au moins, avec François Houtart (2005)¹⁴, avancer que, sur le plan théorique, ces alternatives reposent sur deux modèles économiques : celui qui, acceptant la logique du marché comme moteur de l'économie, propose une régulation du système afin d'en limiter les conséquences néfastes (courant « néokeynésianiste »)¹⁵ et celui qui envisage l'organisation de l'économie sur d'autres bases que celle de l'économie de marché en rappelant que le fondement de l'économie est bien celui de garantir le bien-être de tous les êtres humains et non la production d'une accumulation de profits générant automatiquement la croissance (courant « post-capitalisme »)¹⁶.

Un autre courant qui traverse les deux premiers mérite attention : il s'agit du courant qui revendique la dimension du « genre », lui-même composé de plusieurs mouvances. L'originalité de ce courant particulier est qu'il agit sur deux plans. D'abord, même s'il partage les analyses théoriques des courants *alternatifs* évoqués plus haut, il s'intéresse tout particulièrement à la manière dont ceux-ci s'appliquent distinctement pour les hommes et les femmes. Ensuite, il ajoute une dimension analytique supplémentaire : celle du « genre », c'est-à-dire la prise en compte des femmes et des hommes, de leurs rôles, leurs droits culturels et juridiques ainsi que de leur participation en société, laquelle, la plupart du temps, participe d'un modèle culturel « gender blind »¹⁷. Ce courant vise notamment à une reconnaissance des femmes comme actrices à part entière notamment dans une stratégie de souveraineté alimentaire par les choix qu'elles posent (ou sont contraintes d'opérer). Des études en « Genre et développement » sont très utiles à ce sujet et insuffisamment soutenues¹⁸.

Pour ce qui concerne les pratiques, on comprend donc aisément que le concept même d'« alternative » recouvre une pluralité d'actions qui peuvent reposer sur des philosophies différentes. Cependant, elles se rencontrent sur une série de positions¹⁹.

Nous avons placé *en italique* les positions du courant se préoccupant de la dimension du « genre » qui se veut transversale.

1. La conviction qu'il existe une alternative à la situation actuelle, notamment par les régulations (économiques, écologiques, sociales²⁰, politiques et culturelles), ce qui implique l'exercice d'un pouvoir politique (comme garant des buts sociaux, *d'égalité entre les sexes* et écologiques) articulé avec les représentants de la société civile, les acteurs directement concernés *dont les organisations de femmes*.
2. La nécessité de créer et d'entretenir les forces de changement communes de manière à agir pour rééquilibrer le rapport social imposé par le marché *et par le courant culturel Gender Blind* (que ce soit par des regroupements économiques régionaux, par des moyens de pression au sein des instances internationales de décision, *par une analyse et une pression politique en matière de genre*, etc.).
3. La nécessité de l'articulation entre ces initiatives qui, dans le monde entier, font face à des problèmes engendrés par les mêmes causes - *dont le modèle culturel dominant qui ne prend pas en compte la dimension du genre*.
4. L'ouverture à de nouvelles significations de certains concepts et à la conception de nouveaux modes d'action (redéfinition de concepts comme développement, travail, etc. étant donné l'évolution des technologies par exemple, *mais aussi de l'analyse en termes de « genre »*).

➔ Souveraineté Alimentaire et développement durable

C'est bien dans le cadre de ces grandes positions communes aux différents courants alternatifs que se situent les tenants de la SA et du développement durable.

La problématique de l'AP sera abordée de manière différente selon que l'on se réfère à l'un ou l'autre modèle de développement.

Si l'on croit que le libre marché suffit à garantir les denrées alimentaires pour tous parce que le commerce international est capable d'offrir au consommateur un produit au prix le plus bas possible, c'est la production de masse et peu chère à l'échelle planétaire qui est valorisée. Ceci signifie notamment une production spécialisée dans des zones précises (le soja au Brésil et les céréales en Ukraine par exemple). Dans cette approche, peu importe si un pays n'entre pas dans les critères de rentabilité économique internationale du marché, celui-ci produira de moins en moins de denrées alimentaires lui-même et il importera la totalité de la nourriture indispensable pour sa population.

La libéralisation des échanges (poussée par des acteurs clés comme l'OMC, la BM et le FMI) participe de cette approche : du marché seul viendra la solution au problème.

Les exploitations familiales seront accusées d'être à l'origine de la faible compétitivité de l'agriculture. Les représentations sur l'AP qui seront véhiculées présentent celle-ci comme ignorante, conservatrice, improductive, obsolète, inadaptée au marché, etc. Par contre, seront favorisées les grandes exploitations agricoles présentées comme modernes, dynamiques, intégrées aux marchés, performantes, rentables, etc.

A nouveau, une confusion est opérée entre modernisation d'un secteur et intégration de celui-ci au sein d'un modèle économique de développement.

L'autre approche défend l'idée que, pour résoudre le problème, chaque pays devrait élaborer de façon souveraine ses politiques agricoles et alimentaires et protéger son agriculture - et ses paysan/nes. L'accès à l'alimentation ne peut se faire au détriment d'autres droits humains et doit garantir la durabilité des ressources naturelles.

Ce modèle critique la première approche sur plusieurs points :

- a. Les coûts sociaux et écologiques n'y sont pas envisagés
- b. Si des soutiens structurels par les pouvoirs publics et des subventions à la production et au commerce existent, ils sont actuellement répartis de manière inégale aussi bien entre pays qu'entre producteurs, ce qui influence forcément la compétitivité entre les producteurs.
- c. La protection de l'agriculture s'oppose à la libéralisation à outrance des échanges agri-

coles.

d. La participation des Organisations Paysannes est capitale dans la définition de modes de production, d'exportation et d'importation adaptés et librement choisis, mais sans pour autant compromettre les politiques d'autres pays (comme par le dumping qui consiste à vendre en dessous du coût de production).

Le soutien au mode de production agricole paysan s'inspire de cette approche : les exploitations familiales ont les capacités de relever les défis du futur et il est important de miser sur elles dans la perspective d'un développement durable. Ce n'est pas pour autant qu'elles recherchent l'autarcie ou la fin des échanges internationaux, mais la richesse produite par ces échanges devrait pouvoir être accessible aux producteurs et à la majeure partie de la population.

➡ Agriculture paysanne et souveraineté alimentaire

Si le contexte est favorable au développement de l'agriculture, si le secteur agricole est à nouveau reconnu comme un moteur du développement (comme le signale un récent rapport de la BM), il importe de mettre en lumière comment l'AP, si elle est soutenue, dispose de la capacité de lutter contre la pauvreté et les inégalités et de limiter l'exode rural. Il est important, dans ce cadre, de reconnaître le rôle des femmes productrices et de leurs organisations, trop peu visibles et trop peu présentes dans les lieux de pouvoir et de décision.

Autrement dit, les limites identifiées de l'AP ne remettent pas en question la pertinence d'un modèle familial de gestion et de décision de l'exploitation pour répondre à des objectifs de développement durable et à des stratégies de SA. Les limites constatées ne sont pas liées au modèle d'agriculture familiale ou paysanne lui-même. Sa modernisation devrait être en mesure de permettre une amélioration progressive de la productivité de l'AP elle-même et en particulier des paysan/nes les plus pauvres.

Il s'agit de distinguer quels sont les modes de production, de commercialisation agricoles et de consommation alimentaire à privilégier dans une perspective de SA et de développement durable.

Cependant, il convient, avant de proposer l'argumentaire en faveur de l'AP, de se pencher sur le terme « agriculture paysanne » qui recouvre une diversité de pratiques.

**L'agriculture paysanne : de quoi et de qui
parle-t-on ?**

L'agriculture paysanne : de quoi et de qui parle-t-on ?

➡ Deux rappels de base

- Malgré l'exode rural, la moitié de la population totale mondiale est encore et toujours rurale (soit 3,75 milliards de personnes sur 6,5)²¹.
- Malgré l'évolution des secteurs secondaires et tertiaires, 41 % de la population totale mondiale (active et non active) est agricole (soit 2,6 milliards) et 43 % de la population totale active mondiale est agricole (soit 1,34 milliard de personnes)²².

➡ Importante dans la population active mondiale surtout dans les pays du Sud, l'agriculture paysanne reste « pauvre »

Dans son article, M. Mazoyer (2008) rappelle que le modèle agricole industriel ne s'est pas répandu au point d'être prédominant, c'est toujours l'agriculture paysanne ou familiale qui domine largement le paysage agricole mondial.

Parmi la population totale active, on estime à 800 millions le nombre de petits exploitants et à 1,3 milliard si on inclut les paysans sans terre.

Par ailleurs, la Banque mondiale (rapport 2008) estime que les petits producteurs - travaillant sur moins de 2 ha - représentent 85% des agriculteurs dans les pays du Sud²³.

M. Mazoyer attire également l'attention sur le fait que, parmi la population active agricole, 450 millions d'agriculteurs utilisent un outillage strictement manuel (houe, bêche, faucille), sans engrais ni produits de traitement²⁴. Par ailleurs, les trois quarts des pauvres dans les pays du Sud vivent en zone rurale (soit 900 millions de personnes) et les problèmes d'alimentation se posent de façon cruciale aux populations rurales et agricoles des pays du Sud.

Selon la FAO, 80 % des personnes souffrant de la faim sont des paysans et les personnes de leur famille²⁵.

➡ Pourquoi en est-on arrivé à cette situation ? L'agriculture paysanne marginalisée depuis plus d'un siècle ?

✚ Sans entrer dans les détails, il est utile de rappeler quelques grands traits historiques qui permettent de comprendre que la situation actuelle est le résultat de stratégies de groupes dominants qui, dans le temps et dans l'espace, ont réussi à imposer leurs modèles agricoles basés sur une logique d'accumulation parce que ceux-ci servaient leurs intérêts. Leur force a résidé aussi dans leur discours lequel, reposant sur un modèle culturel de modernité - la modernisation comme réponse à tout problème -, pouvait s'appuyer sur des justifications légitimes comme celles d'aller vers le progrès, de lutter contre la pauvreté, d'éradiquer la faim, etc.

Or, les pratiques que ces groupes dominants ont mises en place depuis des décennies, ont marginalisé et détruit la petite paysannerie dans le monde.

Nous avons trouvé dans l'article de JP Peemans (2007)²⁶ matière à illustrer ce propos.

Dans la période 1850/1910, existait déjà une forme partielle de mondialisation de l'agriculture.

- En effet, les exportations agricoles dans les colonies européennes (Asie, Afrique) et dans les pays ayant reconquis leur indépendance (Amérique latine) sont en lien avec la forte progression du commerce agricole.
- La tendance est aussi au soutien de l'industrialisation au détriment de l'agri-

culture au nom du libre échange.

- Progressivement, les exigences des intérêts des pays industrialisés ont favorisé l'émergence d'un « modèle fermier de modernisation » (aux USA) qui s'est caractérisé par une main-d'œuvre mixte familiale et salariée et par un surplus dû à la mécanisation et à la « chimisation ».

Depuis la seconde guerre mondiale, ce modèle de modernisation agricole américain reposant sur des grandes exploitations spécialisées générant des excédents exportables a dominé l'évolution des politiques agricoles au Nord et au Sud.

- Dans les années 50, influencée par les USA, l'Europe occidentale adopte un modèle fermier de modernisation à l'européenne qui, peu à peu, élève la productivité (grâce à notamment à la Politique Agricole Commune) et réduit le nombre de producteurs.
- Au Sud, la priorité à la croissance basée sur le principe de la modernité a des conséquences sur l'agriculture qui doit être notamment en mesure de soutenir l'accélération de l'industrialisation (des pays du Nord notamment). C'est la baisse des prix de l'alimentation en milieu urbain qui est privilégiée par les politiques alimentaires (au départ, pour que soit alimentée la force de travail industrielle - supposée en croissance par la modernisation). **L'augmentation de l'offre vivrière par la paysannerie est peu considérée.**

Après les années 60, lorsque les déficits alimentaires s'avèrent croissants au Sud, la réponse donnée par des politiques agricoles est celle d'accélérer le processus de modernisation.

- Le rôle de la Banque mondiale (BM) consiste notamment à soutenir des projets qui visent l'intensification de la production dans certains pays avec pour objectif d'obtenir des résultats rapidement. C'est l'époque appelée celle des « révolutions vertes ».
- Le modèle fermier de modernisation est encouragé (promotion de grandes exploitations capables d'user des technologies et étroitement liées aux firmes agroindustrielles). Dans le cadre de l'offre et de la demande internationale, dans certains pays du Sud où le modèle fermier de modernisation repose sur l'élevage par exemple, les importations de nourriture pour animaux sont prioritaires, dans d'autres, le modèle est le moteur de nouvelles exportations (soja du Brésil par ex.).
- L'ère d'une nouvelle division du travail agricole a commencé : les grandes firmes agro-alimentaires accroissent leur rôle dans le commerce mondial agricole et les firmes agroindustrielles le leur dans l'accompagnement du processus de modernisation.

Concurrencée par les importations et les projets d'exportation, **la petite paysannerie est encore davantage marginalisée.**

Après les années 80, le processus de modernisation atteint une nouvelle étape : il doit être capable de s'adapter aux exigences de la globalisation économique encouragée fortement par le néolibéralisme. Celui-ci peut compter sur deux autres facteurs adjuvants de taille : d'une part, l'affaiblissement de certains Etats du Sud suite à la crise de modernisation (et leur endettement) et à l'imposition de l'ajustement structurel²⁷.

Au cours des années 90, les grands groupes agroalimentaires se renforcent.

Parmi les conséquences de cette nouvelle étape, nous en soulignons deux :

- Les réformes et contre-réformes agraires et foncières se sont réalisées la plupart du temps dans le modèle de développement néolibéral (concentration de la terre vers des investisseurs étrangers, privatisation des terres collectives, etc.) du fait de la pression des organisations multilatérales.
- Les instruments de politiques agricoles autonomes ont été progressivement démantelés (diminution de la protection des marchés intérieurs, privatisation, etc.) du fait non seulement de l'affaiblissement et/ou de l'appui de certains Etats du Sud, mais aussi par la pression de groupes de pays (riches et émergents) qui souhaitent promouvoir leurs intérêts dans le nouveau partage du marché agricole mondial et gagner une part croissante de celui-ci (promouvoir leurs complexes agroalimentaires, leurs exportations). Dans ce contexte, la conséquence logique est celle d'inclure le secteur de l'agriculture dans la libéralisation du commerce international.

Comme auparavant, **ce sont encore les petits producteurs qui sont marginalisés**. Nous nous attarderons davantage sur les conséquences de ce contexte économique récent sur l'AP dans le point 4 (contraintes sur l'AP).

✚ Par ailleurs, cette évolution des pratiques diversifiées de l'agriculture au niveau mondial a une autre conséquence : des écarts de productivité entre les agriculteurs.

Il est utile de rappeler avec Mazoyer (2008) qu'au début du 20^e siècle, l'écart de productivité de toutes les agricultures du monde variait entre 1 et 10²⁸.

Durant la 2^e moitié de ce même siècle, dans les pays développés, avec l'augmentation des tracteurs, la superficie cultivable, les semences sélectionnées, les engrais, pesticides, etc., la productivité peut atteindre 2000 tonnes.

Dans certains pays du Sud, avec la révolution verte, pour la riziculture par exemple, on passe de 0,5 tonnes à 10/15 tonnes (grâce aux aménagements hydrauliques qui permettent plusieurs récoltes par an). Dans les années 70, dans certains pays des trois continents -Amérique latine, Afrique (Afrique du Sud et Zimbabwe), Asie (Inde, Philippines) -, on assiste à la modernisation d'anciens grands domaines agricoles par des investisseurs (entrepreneurs, grands propriétaires, agroindustrie). - Signalons que durant les années 90, ces investisseurs entament la même procédure dans les pays aux grands domaines d'Etat et/ou collectifs (Ukraine/Russie) -

Par contre, dans ces mêmes trois continents, des centaines de millions d'agriculteurs n'ont pas eu la possibilité d'acquérir des moyens de production. Il existe donc un écart entre ces 500 millions de paysans qui produisent 1 tonne par an et les autres qui peuvent en produire 2000.

Conclusion : on ne peut donc appréhender le secteur de l'AP aujourd'hui sans tenir compte de ce contexte historique qui influence les situations locales/régionales/nationales dans lesquelles il évolue et qui portent des traces de ce passé.

Comment parler de l'AP « en général » alors qu'elle présente des caractéristiques différentes selon les politiques agricoles mises en place dans le passé, les régimes politiques actuels, les caractéristiques du milieu naturel, la culture et les sous cultures anthropologiques, etc. ?

➡ L'agriculture paysanne aujourd'hui

Approcher l'AP de manière générale relève donc d'une démarche complexe, car le concept recouvre une pluralité de réalités dans le monde. La définir suppose que, malgré celles-ci, il existe des caractéristiques communes à toutes les « AP ».

✚ L'agriculture paysanne : une agriculture familiale

➤ a. L'agriculture familiale est définie par Coordination Sud²⁹ comme « *une forme de production caractérisée par le lien structurel particulier existant entre les activités économiques et la structure familiale. Cette relation influe sur le processus de décision, notamment sur le choix des activités, de l'organisation du travail familial, la gestion des facteurs de production et la transmission du patrimoine* ».

L'agriculture familiale se réfère donc à une unité domestique au sein de laquelle il existe une capacité de rester maître des décisions. Le chef d'exploitation et sa famille décident de l'avenir de leur exploitation et de leurs activités en fonction des ressources disponibles, des possibilités existantes et des contraintes. Cependant, dans le processus de prise de décision au sein d'une même famille, les responsabilités peuvent être différentes, notamment entre les hommes et les femmes, celles-ci ayant moins de pouvoir.

Si l'on s'interroge sur l' « autonomie de décision », elle prendra diverses formes selon les contextes. Elle peut dépendre par exemple des règles de gestion collective des communautés (qui peuvent dominer sur la prise de décision individuelle comme en Bolivie où les instances collectives de gestion des ressources jouent un rôle primordial)³⁰. Par ailleurs, cette autonomie de décision peut être toute relative étant donné que, la plupart du temps, la famille voit sa production conditionnée par des instances extérieures à l'unité domestique et ceci influence donc une partie des décisions qu'elle prend.

➤ b. Cette agriculture familiale se présente différemment sur l'ensemble de la planète. Il aurait été intéressant de classer les types d'agriculture en lien étroit avec le processus historique dans lequel elles ont évolué, mais ceci supposait de disposer de sources susceptibles de fournir une synthèse du matériau. Nonobstant cette difficulté, quelques différences notables peuvent être signalées.

En Europe et dans les pays occidentaux, le contexte est celui d'une faible population agricole et d'une agriculture fortement soutenue politiquement et intégrée dans un modèle agroindustriel et agro-tertiaire (importance de la restauration hors-foyer) aux côtés de laquelle subsiste une agriculture paysanne moins productiviste.

En Amérique du Nord et dans l'UE, le secteur agricole représente 5% de la population active en moyenne. Beaucoup d'agriculteurs tendent vers des systèmes de production spécialisés (la logique des agriculteurs familiaux ressemble alors davantage à celle des agriculteurs patronaux³¹ avec le même type d'impact sur les plans social et environnemental.). Les exploitations agricoles mobilisent peu de main-d'œuvre salariale mais un fort investissement capitaliste.

En Amérique latine, les villes regroupent plus de la moitié de la population du continent. Le taux d'urbanisation du continent est de 75% en 2000 et atteint celui des pays développés (en raison notamment des structures agraires inégalitaires ayant bloqué l'accès au foncier des populations paysannes et ayant entraîné un exode rural précoce important)³². Les pays émergents comme le Brésil se caractérisent par une population agricole et rurale en rapide diminution au profit des villes : exportateur de denrées agricoles brutes, le pays présente une agriculture duale (agriculture familiale/patronale).

En Amérique latine, le secteur agricole représente 28% de la population active en moyenne.

Les Pays moins avancés (PMA - la plupart des pays africains) comptent une population agricole majoritaire, à la limite de l'autosuffisance alimentaire³³. Généralement, les paysans en situation précaire développent une stratégie de minimisation des risques (agronomiques et commerciaux) par l'exercice d'une polyculture. Mais on observe, en

Afrique de l'Ouest par exemple, des exploitations familiales qui évoluent vers de plus grandes tailles, un recours croissant au salariat et au capital.

En Afrique de l'Ouest, le secteur agricole représente 70 à 80 % de la population active en moyenne.

En Afrique, l'AP occupe une place centrale dans l'économie où elle constitue la principale source de revenus et de moyens d'existence pour 70 à 80 % de la population.

Au vu de ces contextes, d'autres différences apparaissent entre les agricultures familiales, comme la taille des exploitations (dans les pays occidentaux, l'exploitation familiale peut être grande de centaines d'hectares alors que l'agriculture de subsistance asiatique ou africaine peut concerner moins de 2 ha), le poids de la main-d'œuvre familiale dans la main-d'œuvre totale, etc.

Une autre distinction entre les agricultures familiales est utile à souligner. Il s'agit de la manière dont elles s'intègrent au marché, car celle-ci a des conséquences directes sur la vie des paysans et des paysannes. Distinguons avec Thierry Kesteloot³⁴ parmi les exploitations agricoles :

- Celles orientées vers l'exportation (cultures de rente) : organisées autour d'une culture d'exportation (coton, café, fruits et légumes) ; fortement spécialisées, elles sont sujettes aux risques de fluctuations des prix sur le marché mondial.
- Celles où les cultures vivrières équilibrent largement les cultures d'exportation : la production diversifiée permet une protection contre les aléas climatiques et les risques du marché.
- Celles se concentrant exclusivement sur la production de cultures vivrières dont une partie couvre les besoins domestiques et une autre est destinée à la vente essentiellement sur les marchés locaux. Elles sont soumises aux risques locaux et à la libéralisation de ces marchés, elles ont un accès limité aux intrants, peu de matériel et peu de cheptel.
- Celles axées sur l'agriculture de subsistance qui entretient peu de lien avec le marché et produit presque exclusivement pour la consommation de la famille.

► c. L'agriculture paysanne est-elle synonyme d'agriculture familiale ?

L'appellation « agriculture familiale » ou « agriculture paysanne » varie selon les contextes.

Au **Brésil**, par exemple, l'agriculture familiale (*agricultura familiar*) se réfère à des formes d'agriculture qui ne font pas usage de main-d'œuvre salariée et s'opposent à l'agriculture patronale. Dans les **pays hispanophones**, on parle d'agriculture paysanne (*agricultura campesina*) ou de petits et moyens producteurs.

Pour les anglophones, le mot « peasant » est péjoratif et on lui préfère « farmer » (fermier). Aux **USA**, la National Farmers Union (une des plus grosses organisations professionnelles), défend la « Family agriculture ». Généralement, dans le milieu anglosaxon, les petits agriculteurs sont désignés par « small farmers ».

En **Europe**, et particulièrement en France, la paysannerie renvoie à une classe particulière marquée par un lien étroit entre le terroir, les groupes qui y sont enracinés, une culture et des règles d'usage propres.

Dans l'ensemble des pays du Sud, l'immense majorité des agriculteurs familiaux sont probablement des petits producteurs (définis par la BM comme des agriculteurs ayant de faibles revenus et opérant sur des parcelles de moins de 2 ha -BM 2003-)³⁵, mais il est difficile d'obtenir des données précises. Dès lors, la plupart du temps, en français, les deux termes « familial » et « paysan » sont utilisés.

Cependant, un courant de pensée défend que dès lors que l'on prend comme référence une logique « paysanne » (c'est-à-dire reposant sur une culture et règles d'usage propres, respect de l'environnement, etc.), certains types d'agricultures familiales modernes (avec une logique de grande entreprise) ne peuvent plus être considérés comme étant des

agricultures paysannes. A l'inverse, toutes les paysanneries reposent sur la cellule familiale et font donc partie des agricultures familiales. Selon ce courant, on pourrait dire que l'agriculture paysanne est bien une agriculture familiale, mais que l'agriculture familiale n'est pas nécessairement paysanne.

Dans ce document, l'AP est définie comme familiale, mais se référant essentiellement aux « petits producteurs » du Sud. L'AP est souvent représentative des populations et des communautés marginalisées.

Les caractéristiques des agricultures familiales proposées par Coordination Sud³⁶ méritent l'attention car, appliquées aux « petits producteurs » du Sud, elles permettent un socle de traits communs au secteur de l'AP. Citons :

- Un recours important à la main-d'œuvre familiale (ce qui limite souvent la taille des unités de production).
- La capacité d'adaptation, de flexibilité et de gestion des risques.
- Des dynamiques transgénérationnelles et patrimoniales (assurer la transmission de l'exploitation).
- Un lien social entre la famille et le territoire.
- Une diversité des productions et des activités

➤ d. L'apport des paysannes

L'importance des femmes dans la production agricole est utile à souligner. La plupart du temps, ce sont elles qui sont responsables de la production pour la consommation alimentaire familiale et des communautés. Ainsi, semis, sarclage, récolte, élevage, transport de l'eau, pâturage des animaux sont des exemples de travaux agricoles qu'elles effectuent régulièrement à l'aide d'un matériel rudimentaire. Elles peuvent également s'impliquer dans la transformation des produits destinés à la vente et dans les cultures de rente (dans les grandes plantations par exemple). Cependant, les hommes sont sureprésentés lorsque ces cultures de rente sont très mécanisées. Dans son article, Sophie CHARLIER (2007)³⁷ rappelle quelques chiffres : « Selon les statistiques de la FAO (2003), les femmes produisent de 60 à 80 % des aliments dans la plupart des pays en développement et sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale. En Afrique, elles produisent, transforment et conservent jusqu'à 80% de la nourriture, tandis qu'en Asie du sud et du sud-est, les femmes sont responsables de 60% des production et transformation alimentaires (produits agricoles, de l'élevage et de la pêche.) »

✚ Face à l'agriculture paysanne et familiale : quelles autres agricultures ?

➤ a. Une autre difficulté dans l'approche de l'AP/familiale réside dans le fait qu'il est tout aussi complexe de définir les autres types d'agriculture dont le fonctionnement repose essentiellement sur l'apport de capitaux plutôt que de travail.

Donnons quelques exemples :

- L'agriculture « industrielle » qui, comme le qualificatif l'indique, est une agriculture qui utilise des machines et produit en grande quantité (agriculture intégrée, grandes cultures mécanisées),
- L'« agro-industrie » qui concerne l'industrie liée à l'agriculture (par exemple la fabrication d'intrants),
- L'agriculture patronale (surtout présente en Amérique latine) où les grands propriétaires terriens ne cultivent pas eux-mêmes, mais gèrent leur exploitation,
- L'agriculture « capitaliste » où les propriétaires d'exploitation ne gèrent pas eux-mêmes l'unité de production (usines de production de cannes à sucre par exemple). L'exploitation agricole est un investissement parmi d'autres dont le propriétaire attend un taux de profit compatible avec les investissements dans les autres secteurs.

➤ b. Les caractéristiques communes de la plupart de ces agricultures se comprennent à l'aune d'un modèle de développement dominant : celui qui combine la logique du libre marché et celle de la modernisation.

- Elles reposent sur la concentration de capitaux et/ou de terres et elles sont orientées vers les marchés d'exportation et l'accroissement de parts de marché à l'étranger.
- Elles bénéficient de soutiens non seulement de la part du secteur privé (recherche agronomique payée par les grandes firmes par exemple), mais également du secteur public. Pourtant, elles sont dépendantes du crédit et de l'agro-industrie, en amont comme en aval.
- Elles exercent une forte pression sur l'environnement (érosion due au ruissellement, épuisement des nappes phréatiques, déversement massif de pesticides et de nitrates) et sont une menace pour la biodiversité (les monocultures s'étendent parfois sur 10 000 ha).
- Elles pratiquent l'élevage « hors-sol » (porcheries et poulaillers industriels, lieux d'engraissement des bovins)³⁸ et sont marquées par de grandes crises (comme peste porcine, dioxine, grippe aviaire, etc.).

➤ c. D'autres conséquences de ce type de modèle agricole ne sont pas insignifiantes :

- La réduction des actifs agricoles est souvent à l'origine d'un sous-développement économique dans les zones rurales les plus pauvres et les plus isolées (perte des services économiques et sociaux reliés à l'activité agricole et à la présence de la population rurale).
- La modification de l'offre des denrées proposée par l'industrie alimentaire contribue à une modification profonde des régimes alimentaires et la valeur nutritive des aliments peut s'en trouver détériorée.

Selon le président de la Confédération paysanne française, membre de Via Campesina (José Bové, 1999)³⁹, la manifestation la plus visible de cette agriculture est la « malbouffe ».

« La malbouffe, c'est d'une part, l'alimentation standardisée que Mac Do symbolise à souhait, un goût uniforme d'un bout à l'autre de la planète. Et d'autre part, ce sont les choix et la sécurité alimentaires, avec le problème des hormones, des OGM, des résidus de pesticides, tout ce qui touche à la santé. La malbouffe vise également l'agriculture industrielle, c'est-à-dire l'alimentation produite à la chaîne, les produits de masse comme le cochon industriel, le poulet en batterie, etc. A travers le concept de malbouffe, c'est en fait toute la chaîne de l'agriculture et une forme de l'alimentation qui sont remises en cause. »

✚ Agriculture paysanne/agriculture familiale au Nord et au Sud : une agriculture « durable » liée aux principes de la souveraineté alimentaire

Face à ce modèle agricole productiviste émerge, au Nord, la référence à la SA dans laquelle l'agriculture familiale et paysanne joue un rôle prépondérant : « *Un système cohérent qui intègre une politique agricole différente pour exercer et vivre le métier de paysan* », dit José Bové. Participent de ce courant international non seulement des paysans/paysannes, mais également d'autres acteurs comme des associations de protection de l'environnement, de consommateurs, des ONG et des instituts de recherche.

Dans le Nord, organisés en plateformes nationales et européennes pour la Souveraineté Alimentaire (réseau européen), ces acteurs ont opté pour des principes communs qui relèvent d'un autre modèle de développement agricole où l'agriculture familiale acquiert une place reconnue :

- Le respect des droits humains et de la **souveraineté alimentaire**.
- La régulation du marché et sa soumission aux principes ci-dessous étant donné que

la nourriture et les produits alimentaires ne sont pas des marchandises comme les autres.

- La **sauvegarde de l'agriculture familiale durable** d'un point de vue écologique et social chacune des régions de l'Europe.
- La promotion de systèmes de production durable du point de vue social et écologique produisant une nourriture saine respectant le bien-être animal.
- Des prix agricoles rémunérateurs couvrant tous les coûts de production et assurant un revenu équitable aux paysans, y compris dans les régions défavorisées au travers de paiements compensatoires.
- Une Politique Agricole Commune basée sur une gestion de l'offre adéquate afin de satisfaire aux demandes internes de produits de base.
- La promotion de marchés régionaux et locaux.
- En vue de la solidarité à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE : le rejet de pratiques de dumping⁴⁰ et la garantie d'un droit équitable d'accès aux ressources naturelles telles que le sol, l'eau, les semences. Dans la mesure où les OGM ne peuvent garantir ce droit, ils sont découragés.

Dans le Sud, les paysans et leurs fédérations mettent également en avant un modèle de développement agricole durable allant dans le même sens.

Les Organisations Paysannes (OP) Africaines mettent en avant, dans leur vision, une dimension culturelle forte. C'est un mode, une philosophie de vie qui définit l'agriculture familiale. Par exemple, la PROPAC (Plateforme des OP d'Afrique Centrale)⁴¹, reconnaît en l'agriculture familiale « *un mode de vie, une unité de production, de consommation mais aussi une unité sociale, économique et culturelle* » .

En Afrique de l'Ouest, le ROPPA (Réseau des OP de l'Afrique de l'Ouest) signale que l'agriculture familiale est une entreprise à la fois économique, sociale et culturelle.

« Pour les organisations paysannes du ROPPA, la famille rurale est le socle des sociétés agraires dans les pays africains. L'essentiel des actions et des politiques qui ont voulu appuyer l'agriculture l'ont toujours ignoré. Le ROPPA veut promouvoir l'amélioration des conditions d'exercice des activités des familles rurales, qui ne se restreignent pas à l'activité agricole ... Le ROPPA veut promouvoir et défendre les valeurs d'une agriculture paysanne performante et durable au service des exploitations familiales et des producteurs agricoles »⁴².

En Amérique Latine, l'Alba (Alternative Bolivarienne pour les Amériques)⁴³, créée à l'initiative du Venezuela en 2005, travaille actuellement au renforcement d'une coopération interétatique autour des questions de **sécurité et souveraineté alimentaires** et ce, comme alternative aux accords de libre échange existants.

En Asie, Karl Wintgens (2008), chargé de projets Asie à E&F, signale qu'aux Philippines, « *un réseau de centres diocésains d'action sociale, d'organisations populaires et de coopératives paysannes a été mis sur pied à travers tout l'archipel, du nord de Luzon jusqu'au sud de Mindanao. Des échanges réguliers permettent de partager les bonnes pratiques et de faire entendre la voix des agriculteurs familiaux au niveau politique national. Le réseau philippin est affilié au Programme Asiatique de l'agriculture durable initié par APHD (Asia Partnership for Human Development) auquel E&F fut également associé jusqu'en février 2008. Cette collaboration internationale a permis de récupérer des semences locales auprès des banques internationales de semences de l'IRRI (International Rice Research Institute) à Manille, mais également de faire pression lors de colloques internationaux, en particulier par des initiatives communes avec d'autres réseaux internationaux.* »

Tant au Nord qu'au Sud, de nombreux acteurs sont donc en train de faire émerger un nouveau modèle de développement où l'agriculture familiale dans une perspective de

SA est considérée comme « durable ». En effet, à l'aune de ce modèle, l'AP est perçue comme satisfaisant aux besoins des générations actuelles et futures en matière de nourriture, de matières premières de base et d'environnement. C'est aussi un système agricole qui fournit des emplois et des revenus.⁴⁴ Ces fonctions et ces potentialités de l'AP méritent d'être détaillées.

Fonctions et potentialités de l'agriculture paysanne

Fonctions et potentialités de l'agriculture paysanne

L'agriculture s'est développée sous tous les climats et dans tous les pays grâce à une richesse de connaissances. Après l'avoir été en Occident, l'agriculture et particulièrement l'AP, reste encore, dans la plupart des pays du Sud, le centre de l'organisation socio-économique des populations.

« *Il n'y a guère de sociétés traditionnelles ou anciennes qui n'aient dû développer des systèmes agraires plus ou moins durables. Ces systèmes combinant souvent cosmologie et savoir technique ont organisé leur rapport à la nature pour assurer à la fois leur subsistance, le maintien des conditions de production et le respect de leur environnement* » disent Pierre DEFOURNY et Philippe BARET (2001) dans leur article « Le développement durable : une exigence de la nature ». ⁴⁵

Bien que le rôle de l'AP dans la production d'aliments soit capital, il est erroné de croire que ce soit là sa seule fonction. Ses rôles économiques, sociaux, culturels et écologiques le sont également. Limiter la fonction de l'agriculture à sa seule contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) occulte sa forte contribution à la création de biens communs pour les populations et leur environnement. ⁴⁶

➡ L'agriculture paysanne est capable de maintenir des emplois pour gérer la transition démographique et économique

✚ L'agriculture paysanne, malgré les contraintes qu'elle subit, reste une activité économique réalisée par des millions de personnes dans le Sud à qui elle procure des emplois et des revenus.

Non seulement l'AP est la principale pourvoyeuse d'emplois pour une large part des populations, mais dans le secteur agricole, elle occupe actuellement une place prépondérante, comme l'ont souligné les chiffres cités précédemment.

En outre, l'AP peut être aussi davantage créatrice d'emplois que d'autres types d'agriculture.

Des études montrent qu'à l'échelle mondiale, les possibilités d'emploi offertes par les plantations industrielles, par exemple, restent inférieures à celles fournies par l'AP. (Et si les plantations industrielles procurent des emplois, c'est souvent dans des conditions insatisfaisantes).

Un autre exemple est fourni par le Plan national de réforme agraire brésilien de 2004 qui montre que selon « *des données du recensement agricole pour 95/96, pendant que l'agriculture familiale crée, en moyenne, un emploi pour 8 ha utilisés, l'agriculture patronale engendre une unité de travail pour 67 ha... Si le modèle salarial de l'agriculture patronale était étendu à toutes les campagnes brésiliennes, plus de 12 millions d'emplois disparaîtraient du milieu rural. La même simulation réalisée avec l'agriculture familiale présente des données bien différentes, créant plus de 26 millions d'emplois.* » ⁴⁷

✚ La plupart du temps, en développant des stratégies contre les risques par la diversification de leur système de production comme de leurs activités économiques, les AP sont parfois plus à même de s'adapter à des situations que d'autres structures engageant plus de moyens et de capitaux (plus « lourdes »). Les agricultures capitalistes par exemple peuvent déplacer leurs capitaux dans d'autres secteurs si ceux-ci sont jugés plus rentables que le secteur agricole. Jusqu'à présent, l'AP ne se délocalise pas !

Coordination Sud rapporte les études de cas au Sénégal qui « *démontrent la grande vulnérabilité des entreprises agricoles en cas de crise : dans le cas du Delta au Sénégal, ... la plupart des entreprises agricoles n'ont pas survécu au contact du marché dans un environnement libéralisé...* » et encore celles qui confirment que « *si les grandes exploitations commerciales de l'Afrique de l'Ouest ont été de « grands producteurs », elles sont aussi*

très vulnérables et ont été les premières à faire faillite dans un contexte économique et institutionnel défavorable. A l'inverse, les petites exploitations ont réagi à l'amélioration des incitations économiques lorsqu'elles se sont avérées plus équitables. »

✚ Matimore⁴⁸ affirme dans ses observations macroéconomiques portant sur six pays d'Afrique de l'Ouest (entre 1960 et 2001) : « *La survie ou persistance des communautés et moyens d'existence ruraux sur cette longue période jalonnée de défis extérieurs constitue en soi un puissant argument en faveur de leurs ressources internes* ».

Or, forte croissance démographique aidant, une des questions qui se pose est celle de la capacité pour les secteurs urbains d'absorber rapidement le flux d'une main-d'œuvre peu qualifiée qui ne serait plus employée dans le secteur agricole et qui n'a que d'infimes probabilités d'être absorbée dans l'industrie ou les services.⁴⁹

... Alors que l'AP, reposant par définition essentiellement sur la main-d'œuvre, reste capable d'absorber des flux massifs de population de manière durable.

Ainsi, l'agriculture paysanne pourrait bien constituer un rempart contre l'exclusion et l'exode rural.

Cette capacité d'absorber des emplois pourrait/devrait se réduire avec la hausse souhaitable de la productivité de l'AP, mais il s'agit d'un processus à plus ou moins long terme qui n'aboutira pas nécessairement à une situation comparable à celles des USA ou celle de l'UE.

➔ **L'agriculture paysanne joue un rôle dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités**

La notion de pauvreté est complexe. Elle recouvre de multiples dimensions dont la pauvreté monétaire liée aux revenus n'est qu'un aspect. D'autres ressources sont importantes comme les ressources relationnelles, l'éducation (dont l'alphabétisme), les savoir-faire.

✚ **L'agriculture paysanne peut être une source de revenus importante**

A l'échelle du monde, alors que la croissance démographique reste forte, l'AP a été en mesure d'augmenter la productivité à l'ha de façon considérable et ce, malgré des moyens de production précaires. Par ailleurs, mesurer la productivité de l'AP à l'hectare est compliqué : les associations de cultures complexes caractéristiques de l'AP rendent les comparaisons difficiles et faussent les estimations de la valeur ajoutée réelle produite à l'hectare.

✚ **L'agriculture paysanne est capable de productivité importante**

➤ a. L'AP est capable d'optimiser économiquement les facteurs de production qui lui sont propres.

Elle emploie la main-d'œuvre familiale maximale sur de petites surfaces disponibles. Elle s'oriente dès lors généralement davantage vers des productions plus intensives en main-d'œuvre (maraîchage, cultures associées, petit élevage). Les grandes exploitations, quant à elles, optent pour des productions moins intensives en travail et plus rentables du point de vue du capital investi (élevage intensif ou cultures mécanisées).

➤ b. L'AP peut s'orienter dans des cultures à haute valeur ajoutée (maraîchage, horticulture). Les paysans améliorent la qualité des produits, diversifient leurs productions et développent des activités de transformation, créant ainsi une valeur ajoutée générant des revenus supérieurs. Dans de nombreuses régions, ce sont les femmes qui assurent cette transformation.

Ceci n'est possible que si des conditions institutionnelles favorables existent (comme l'accès au crédit, des circuits de commercialisation efficaces, etc.).

➤ c. L'AP dispose aussi d'un savoir-faire et de connaissances en matière de techniques de conservation des sols et d'amélioration de la fertilité de la terre.

✚ **L'agriculture paysanne est capable d'améliorer sa productivité à l'ha si elle dispose de techniques appropriées... Quelques exemples :**

En Guinée, la production de la pomme de terre a augmenté ces dernières années. Cette augmentation de productivité n'est pas due à l'extension des surfaces (zone montagneuse), mais aux meilleures techniques de production notamment une mécanisation et une meilleure gestion de l'eau.

En Equateur, les paysan/nes qui sont en mesure d'irriguer et d'avoir accès à des marchés locaux génèrent davantage de valeur ajoutée et d'emploi par hectare comparativement aux grandes exploitations qui, de surcroît, offrent généralement des salaires inférieurs aux revenus assurés par le secteur de l'AP.

A Madagascar, grâce aux meilleures techniques de production, les paysans et paysannes soutenus dans le cadre d'un projet d'E&F ont réussi à doubler leur production de riz.

Au Vietnam, le partenaire d'E&F (Center for Sustainable Rural Development) a introduit la méthode du SRI⁵⁰ en 2007 dans six provinces. La formation initiale de 390 paysans a concerné des thématiques comme la nutrition du sol, la gestion de l'eau, la transplantation des plants de riz, la sélection des semences, la préparation du sol et celle des plants à transplanter. Ces premiers 390 paysans formèrent à leur tour 1250 autres paysans, permettant une expérimentation de la méthode sur 300 hectares. Le résultat fut concluant : l'utilisation des semences a diminué de 75% et les pesticides ont été réduits de 50 à 100% et les récoltes ont augmenté de 13 à 29% et les profits nets entre 8 et 32%.

En Corée du Sud et à Taiwan, un rapport de IIED-FAO (2006) signale à propos d'exemples de projets « développement durable » : « *Au bout du compte, le choix entre les petites et les grandes exploitations est une question politique autant qu'économique. Avec les droits garantis par l'environnement politique et l'existence de services et infrastructures appropriés, les petites exploitations peuvent au moins être aussi productives à l'hectare, que les grandes exploitations commerciales, mais aussi fournir un niveau de vie standard décent en assurant un accès aux marchés locaux et internationaux.* »⁵¹

En termes de rendement à l'ha, des contre-exemples défavorables à l'AP existent aussi, mais les problèmes résultent notamment de l'adoption de technologies plus récentes, intensives en intrants, ou basées sur des équipements spécialisés sophistiqués. Une des critiques réside dans l'observation simpliste des revenus monétaires par actif, lesquels, il est vrai, sont généralement supérieurs dans les entreprises de type capitalistique. Deux éléments au moins ne sont pas pris en considération :

- Le gain dû à l'autoconsommation possible permise par l'AP (autosuffisance).
- Les frais encourus par l'ouvrier agricole (son logement, sa nourriture et son déplacement) diminuent son revenu réel.

✚ **Cependant, l'agriculture paysanne est en situation de pauvreté**

L'AP n'engendre pas *a priori* de faibles revenus. Si c'est le cas, c'est parce que les conditions d'accès aux ressources productives sont difficiles et qu'il est parfois malaisé de dégager des surplus au delà de l'autoconsommation et de commercialiser ceux-ci dans de bonnes conditions.

La productivité de l'AP peut être améliorée sans pour autant que celle-ci perde son ca-

ractère familial et tout en gardant sa main-d'œuvre importante. Davantage de mécanisation peut par exemple améliorer cette productivité. Dans le secteur de l'AP, les écarts de productivité entre les agricultures manuelles et mécanisées sont considérables. Or, beaucoup de paysans pratiquent encore une agriculture manuelle alors que la culture attelée et l'emploi de petits tracteurs permettraient déjà une nette augmentation de la production par travailleur.

Bien sûr, la mécanisation ne suffit pas à améliorer la situation de ces petits paysans qui doivent également être en mesure de se procurer les bonnes terres, l'eau, les financements.

Aujourd'hui, les écarts existant entre les niveaux de productivité des exploitations - qui peuvent varier fortement au sein d'un même pays - s'accroissent la plupart du temps : les appuis sont plutôt destinés à la grande production (allègements de dettes favorables aux gros producteurs, laisser-faire dans l'accès à des terres nouvelles à un coût très faible, etc.).

✚ L'agriculture paysanne développe des stratégies de pluriactivités

Pour compenser l'insuffisance de revenus liés à la vente des surplus agricoles et assurer leur sécurité alimentaire, des paysan/nes cherchent à diversifier leurs sources de revenus. Les revenus résultant de l'exercice d'autres types d'activités permettent donc de maintenir la structure de l'AP.

L'exemple vietnamien donné par Karl Wintgens (2008), chargé de projets Asie à E&F, est éclairant.

« Le CSEED (Center for Socio Economic and Environmental Development), notre principal partenaire basé à Hanoi est engagé depuis de nombreuses années dans la diversification de la production agricole des populations montagnes au nord du pays. Bien sûr, la production de riz, base de toute alimentation au Vietnam, reste l'élément incontournable en matière de développement agricole. Mais nos partenaires ont compris qu'une diversification de la production est bénéfique tant pour assurer des rentrées financières plus stables que pour l'environnement. C'est pourquoi ils ont introduit l'apiculture dans de nombreux villages. Dans le district de Van Quan, province de Lang Son, 69 paysans et paysannes ont suivi une formation initiale pour mieux connaître les principes d'une apiculture moderne et efficace, mais aussi pour apprendre à collecter le miel sauvage. 80 colonies d'abeilles ont été distribuées aux groupes d'apiculteurs à la fin de la formation. Un mois plus tard, le nombre de colonies était passé à 104 et les paysans avaient récolté 52kg de miel d'une valeur totale de 180 euros.

Dans la province de Hoa Binh, la production artisanale de papier a amélioré les conditions de vie des minorités du district de Luong Son. L'initiative fut couronnée de succès et présentée lors d'un atelier de travail organisé par le Ministère du Travail et des Affaires Sociales. Elle y fut présentée comme un modèle intéressant pour créer de l'emploi et augmenter les revenus dans les régions rurales défavorisées tout en tenant compte de tous les aspects sociaux et environnementaux en vue d'assurer un développement durable. »

Au Pérou (exemple repris à Coordination Sud -2008-), il existe des agricultures familiales qui vivent de trois sources de revenus : l'agriculture, l'artisanat textile et la migration saisonnière. Lorsque l'accès à la terre est limité, le travail extérieur temporaire fournit 90% des revenus de la famille. Et même si la famille dispose de terre en quantité suffisante, certaines font appel à des travailleurs saisonniers et optimisent leur main-d'œuvre familiale en développant l'artisanat. Ces structures réussissent à doubler leurs revenus par rapport aux familles qui ne tirent leurs moyens de subsistance que de l'agriculture.

Coordination Sud relève l'étude de Jayne et al. (2004) qui « en 2003, constatent qu'en **Zambie**, 27% des revenus des AP résultent des activités non agricoles ; au **Kenya**, c'est

40% lorsqu'en Asie, cette part peut s'élever à 45% » .

Un autre exemple est repris par Alma Amalia Gonzales (2007)⁵² au **Mexique** : comme la culture du café est insuffisante à les faire vivre, les producteurs de café indigènes sont constamment en recherche d'autres pistes de production comme le cacao et le miel (lesquels parviennent à garder des prix nationaux plus élevés que les prix internationaux).

Le constat de cette évolution pose question, car il met en évidence la difficulté que rencontre l'AP pour vivre décemment du surplus de sa production agricole (et pose aussi la question des prix rémunérateurs de celle-ci). ... Alors que, lorsque des systèmes de production performants sont soutenus et que les produits sont valorisés correctement sur les marchés, l'AP est capable de générer des revenus convenables à partir de son activité agricole.

Notons que les femmes excellent dans cette stratégie de pluriactivité, diversifiant leurs activités dans la coiffure, l'hôtellerie, la couture, etc. Cette logique de sécurisation des revenus s'accorde bien avec le temps morcelé des femmes.

Par ailleurs, pour éviter la concurrence avec les importations, les femmes déploient des stratégies particulières comme par exemple celle de se spécialiser dans une production locale. Sophie CHARLIER (2007) relate l'exemple des femmes Dalits en Inde « *qui apportent leur récolte traditionnelle de millet au marché local et y trouvent ainsi un avantage comparatif par rapport aux grands exploitants rizicoles, sachant que le gouvernement considère le riz comme une denrée alimentaire destinée à l'exportation.* »

➡ **L'agriculture paysanne joue un rôle dans la production alimentaire et dans l'approvisionnement alimentaire des populations**

✚ « *Contrairement à des préjugés solidement enracinés, l'agriculture paysanne produit davantage de nourriture et à meilleur compte, car elle fait un meilleur usage des facteurs énergétiques pour une production de meilleure qualité. A l'inverse, les grandes exploitations gaspillent beaucoup de ressources et font preuve d'une grande inefficacité.* » Vandana Shiva, physicienne indienne.⁵³

En **Afrique de l'Ouest** par exemple, les problèmes d'insécurité alimentaire qui subsistent ne sont pas liés à l'insuffisance de la production, mais à des problèmes de revenus et d'accès à l'alimentation. La disponibilité de terres arables et de main-d'œuvre existe pour relever le défi de la croissance démographique, mais les conditions de production et de commercialisation ne sont pas suffisamment favorables pour y répondre.

Au **Brésil**, même si la production alimentaire globale n'est pas assurée par l'AP, on peut toutefois affirmer avec Aguiel LOURENCO (2007)⁵⁴ que « *l'agriculture familiale est indiscutablement en grande partie responsable des tables du peuple brésilien. L'agriculture familiale produit 84% du manioc, 67% des haricots, 58 % des porcs et des poulets, 49% du riz et du maïs et il faut encore compter l'importante production de lait, de miel, de fruits* ».

✚ Alors que l'AP a les potentialités pour satisfaire les besoins alimentaires de ses paysans et ceux d'autres populations, elle est souvent présentée, comme vu précédemment, comme insuffisamment productive et compétitive.

Or, si l'agriculture de subsistance exclusive est, certes, une réalité de l'AP, il convient de rappeler que de nombreuses entités qui la composent sont cependant bel et bien insérées dans un marché local, régional, voire international même si la productivité pose problème étant donné les contraintes.

Dans de nombreux cas, la plupart des produits alimentaires consommés, que ce soit en

zone rurale ou urbaine, proviennent déjà de l'AP et pourraient provenir davantage de celle-ci. Quelles sont les conséquences bénéfiques de l'approvisionnement des biens alimentaires par l'AP? Etant capable de garantir une autosuffisance alimentaire, l'AP contribue à la réduction de la dépendance alimentaire extérieure, laquelle est souvent encouragée par d'autres formes d'agriculture. Par ailleurs, les produits alimentaires proposés par l'AP respectent généralement les habitudes alimentaires locales. Enfin, face à la standardisation imposée par l'agroalimentaire, l'AP propose des biens alimentaires diversifiés qui entretiennent la variété des espèces locales. Par contre, les normes sanitaires imposées par la réglementation et les grandes entreprises de distribution sont davantage respectées au sein des produits issus de l'agroalimentaire.

✚ Naturellement, fournir une nourriture accessible pour les urbains pauvres nécessite une productivité correcte de l'AP et des prix rémunérateurs liés aux coûts de production. Même si l'orientation de l'AP peut être en direction des marchés régionaux et internationaux (et elle l'est déjà par les productions pour l'exportation), un des enjeux pour l'AP est bien le maintien, voire la reconquête des marchés locaux face à la concurrence de produits moins chers (soit importés soit provenant d'agricultures plus productives).

En Bolivie par exemple, c'est encore l'AP qui garantit l'autosuffisance en pommes de terre du pays, mais des variétés hybrides, moins chères, cultivées dans des systèmes motorisés, sont en train d'envahir le marché. Celui-ci risque également d'être occupé davantage par d'autres produits alimentaires de base (farine de blé, riz) dont le prix diminue plus rapidement que celui de la pomme de terre.

➡ L'agriculture paysanne est en mesure de gérer les ressources de façon durable

✚ Par les savoirs agricoles qu'elle possède étant donné ses pratiques, l'AP a appris à optimiser l'usage des potentialités du milieu où elle évolue. Depuis des générations, les paysans et les paysannes, par essais et erreurs, ont développé des techniques agricoles, sélectionné les espèces, géré la fertilité des sols, combattu les maladies des plantes et des animaux.

Frédéric Thomas (2008), chargé de projets à E&F, signale par exemple qu'à Madagascar, il existe de nombreux procédés traditionnels pour lutter contre les maladies des plantes et que dans le cadre de projets soutenus par E&F, ces méthodes ont été valorisées.

Ainsi, la connaissance des diverses variétés de semences traditionnelles (savoirs en matière de diversité génétique : la variété de différentes sortes de mils par exemple) et de la qualité des sols (savoirs en matière de diversité physique : prise en compte des sols lourds et légers, argileux et sableux ou en pente douce ou brutale par exemple) a orienté les pratiques agricoles de l'AP sur le mode de la diversité culturelle et de la polyculture et vers des associations culture/élevage.

Entretien des arbres et arbustes utiles apportant ombrage et maintenant le potentiel nutritif du sol, produire en contre-saison, améliorer les jachères, conserver les sols et améliorer leur fertilité, mettre en valeur des espaces considérés comme marginaux, telles sont les pratiques mises en œuvre par l'AP dans de nombreux endroits du monde.

Il est à noter que les femmes occupent une place importante dans la détention de ces savoirs traditionnels.

L'ensemble de ces savoirs locaux⁵⁵ constitue des atouts encore insuffisamment analysés, répertoriés et pris en compte dans le cadre de l'élaboration de politiques futures. Seul un rapprochement entre technologies extérieures et réalités locales permettra un bon usage des savoirs des uns et des autres au profit des producteurs locaux.

✚ Ces savoirs ne constituent pas la seule composante écologique (au sens large du terme)

de l'AP. Celle-ci permet la création et la reproduction de liens avec d'autres acteurs indispensables au dynamisme d'un territoire donné (commerçants, consommateurs, etc.). Autrement dit, la présence de l'AP pourrait contribuer non seulement à maintenir une population en place en milieu rural, mais à la naissance et l'entretien de pôles locaux ou interlocaux (et par exemple au développement de petites villes).

A l'inverse, il semble que l'agriculture capitaliste crée peu de valeur ajoutée en milieu rural et, lorsqu'elle crée une croissance économique, celle-ci est souvent inégalitaire, bénéficiant d'abord aux grands producteurs.

Relatée par Coordination Sud, une étude de cas sur les plantations industrielles d'huile de palme en Indonésie montre que « *ces plantations ne créent aucune valeur ajoutée dans la zone de plantation, le Kalimantan. Les usines de transformation sont en effet situées à Java, en Malaisie ou en Hollande. Le Kalimantan sert donc essentiellement à fournir de la terre, sans pouvoir participer au développement économique induit par l'huile de palme.* »

✚ Par ailleurs, au sein de l'AP existe généralement une conception des relations à la nature - au milieu qui l'environne -, qui lui est propre (respect de la nature, rites agraires, normes communautaires pour les travaux communs, conservation des biens patrimoniaux en vue de les transmettre, etc.). Cette conception engendre une manière de valoriser les ressources au mieux, car elle accorde notamment à la nature une valeur symbolique, autre que celle d'un simple objet dont il faut s'approprier.⁵⁶

✚ Il est utile de rappeler le rôle que joue les femmes dans ces domaines. Comme elles sont responsables de la production destinée à l'alimentation familiale, elles développent des savoirs particuliers : elles connaissent les valeurs nutritives des légumes, les plantes médicinales pour l'usage domestique, les associations de cultures qui permettent de répondre aux besoins alimentaires tout au long de l'année (comme c'est le cas par exemple des variétés de pommes de terre qui se récoltent à différents moments de l'année). Sophie CHARLIER (2007) souligne aussi que « *les femmes assurent, sous des formes originales, la transmission du patrimoine socioculturel, du savoir faire ancestral. Elles jouent un rôle important dans la gestion des ressources immatérielles liées au développement durable par la transmission de savoir faire, de savoirs traditionnels tels que la connaissance ... de conservation des semences et des variétés traditionnelles locales.* »

✚ Cependant, on ne peut faire une généralité des exemples de pratiques durables mises en place par l'AP. Des impacts négatifs sont aussi possibles, surtout lorsque l'AP s'inscrit dans une logique productiviste excessive (cette dernière imposant par exemple de grandes quantités de pesticides ou d'intrants chimiques) ou lorsque l'AP est contrainte d'adopter une logique de court terme (la surexploitation des terres étant donnée la pauvreté, par exemple).

➡ **Les paysans et les paysannes s'organisent pour se défendre et revendiquer un autre modèle de développement**

✚ Pour améliorer leur situation, les paysans/nes s'organisent en fédérations nationales, régionales (regroupant les pays voisins) et internationales. Ils/elles peuvent se positionner dans le cadre d'approches interprofessionnelles ou par filière par exemple, ce qui leur permet de participer à la négociation des prix et de mieux maîtriser la commercialisation des produits.

Lorsque les paysan/nes s'unissent, ils/elles sont plus à même d'être représentatifs/ves et de constituer des partenaires indispensables notamment dans la concertation avec les pouvoirs publics nationaux, régionaux et les instances internationales.

Notons aussi que les paysannes peuvent s'organiser aussi en mouvements spécifiques afin notamment de faire intégrer au sein des politiques nationales, au sein des fédérations d'organisations paysannes, les besoins et les stratégies spécifiques des femmes dans l'accès aux ressources naturelles, financières et humaines et dans le contrôle de celles-ci, par exemple.

✚ **Au niveau international**, les agriculteurs et agricultrices peuvent participer à plusieurs regroupements. Citons-en deux.

- Via Campesina, créée en 1996, est un réseau de petits producteurs. A l'origine du concept « souveraineté alimentaire », il en assure la traduction dans des instruments concrets notamment en matière de politiques agricoles à réguler, mais le modèle de développement défendu s'inscrit plus largement dans un modèle de développement durable au centre duquel il situe la production familiale (Déclarations de Nyéléni et de Maputo). Les partenaires brésiliens d'E&F par exemple font partie d'un regroupement (Mouvement des Sans Terre) qui participe au mouvement de Via Campesina.
- Le FIPA (Fédération Internationale des producteurs agricoles) est un syndicat agricole international. Bien qu'elle ait soutenu les orientations productivistes et industrielles de l'agriculture, elle s'oppose de plus en plus à une libéralisation abusive des échanges agricoles par une orientation progressive vers des protections capables d'assurer le développement agricole dans tous les pays.

Les OP peuvent être insérées dans ces deux réseaux. Le ROPPA (cité plus haut) par exemple est affilié à la FIPA et partage les vues de Via Campesina. La Coalition Paysanne Malgache (CPM) (qui compte des partenaires d'E&F) a intégré Via Campesina et la FIPA.

Il existe aussi un rassemblement « informel » d'agriculteurs européens, nord-américains et du Sud (y compris des représentants de Via Campesina et de la FIPA) dont l'objectif est de proposer les principes fondateurs de nouvelles politiques agricoles et commerciales dans une perspective de souveraineté alimentaire, notamment par la protection des marchés locaux, des coopérations commerciales « équitables », le soutien des prix et des productions, la solidarité avec la souveraineté alimentaire des autres pays, etc. (Déclarations de Chapeco et de Dakar). Le modèle de développement qui émerge de ces déclarations est celui d'un développement durable dans lequel l'agriculture familiale et paysanne est reconnue.

✚ Les OP n'hésitent pas à créer des liens avec d'autres organisations de la société civile qui partagent avec elles la défense du principe de la souveraineté alimentaire et la reconnaissance de l'AP comme un de ses acteurs centraux (comme vu précédemment dans le cadre des plateformes sur la souveraineté alimentaire, mais aussi lors de rassemblements des organisations de la société civile au cours de manifestations liées aux cycles de négociations de l'OMC - Seattle, Cancun, Doha).

✚ Il est utile de rappeler que les femmes, de leur côté, s'organisent également entre elles et tentent d'influencer les fédérations et organisations paysannes pour rendre davantage visible leur apport dans les stratégies de souveraineté alimentaire et revendiquer une reconnaissance et une participation accrue dans la production commerciale. Selon elles, l'approche des besoins est souvent considérée comme « neutre » et par conséquent, ne prend suffisamment en compte les situations spécifiques dans lesquelles les femmes se trouvent.

Si le secteur de l'AP présente des potentialités pour répondre notamment aux défis de la souveraineté alimentaire et s'il est aussi capable de s'organiser pour défendre un autre modèle de développement, la question de bon sens qui se pose est bien dès lors : pourquoi n'y parvient-il pas ?

**Agriculture paysanne et souveraineté alimentaire :
contraintes majeures**

Agriculture paysanne et souveraineté alimentaire : contraintes majeures

➡ Les acteurs économiques internationaux influents marginalisent l'agriculture paysanne

Pour aborder les contraintes économiques, il est nécessaire non seulement de comprendre la logique des principaux acteurs clés qui ont un poids considérable dans l'orientation des politiques agricoles du monde, mais également la logique des autres acteurs qui consiste à proposer d'autres pistes de développement agricole.

Comme dit précédemment, dans le modèle de développement économique dominant, le marché, à lui tout seul, est considéré comme le régulateur des échanges commerciaux. La croyance est bien que seule cette libéralisation des marchés est capable de conduire à la croissance et de lutter contre la pauvreté.

Parmi les principaux acteurs, quatre valent la peine d'être identifiés, car leurs impacts permettent de mieux comprendre notamment les difficultés vécues par les paysan/nes au Sud : l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Banque mondiale (BM), le Fonds monétaire international (FMI), les multinationales (MN).

A côté de ce modèle de développement dominant, il en est un autre qui se dessine et qui, malgré la différence de positions entre ses tenants les plus radicaux (les post capitalistes par ex.) et les autres (les néokeynésiens par ex.), donne une autre interprétation des problèmes qui se posent à l'agriculture mondiale et notamment au secteur de l'AP.

On a tort de croire que la contestation du modèle de développement économique dominant provient de quelques « illuminés », « idéalistes » ou « idéologues ». Nous avons vu dans les points précédents que bien des critiques sont portées non seulement par les premiers concernés (des réseaux et fédérations nationaux, régionaux et internationaux d'agriculteurs et agricultrices), mais également par d'autres acteurs de la société civile (organisations de la société civile -ONGD, consommateurs, environnementalistes, etc., elles-mêmes rassemblées en réseaux nationaux et internationaux). Par ailleurs, ces critiques sont loin de se réduire à quelques slogans : elles reposent sur des analyses réalisées par des chercheurs et instituts de recherche nationaux et internationaux.

Par ailleurs, l'efficacité du modèle de développement économique dominant est régulièrement remise en question au sein d'organisations internationales et de lieux internationaux où se discutent les questions de la faim et de l'agriculture mondiale.

Ainsi, la FAO (l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), le PAM (Programme alimentaire mondial), le FIDA (Fonds international pour le développement agricole) et d'autres lieux comme la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement) et l'OIT (Organisation internationale du travail) ont généralement des approches plus diversifiées et nuancées quant aux conséquences de l'application du modèle économique de développement dominant par rapport à celles produites par d'autres organisations internationales qui défendent celui-ci envers et contre tout (l'OMC, la BM ou le FMI).⁵⁷

La FAO, par exemple, attire l'attention sur le danger d'une libéralisation à outrance des politiques agricoles depuis bon nombre d'années, multipliant les constats alarmistes de l'augmentation de la faim dans le monde.

Autre exemple : un rapport sur le commerce du mondial élaboré par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) déclare en 2003⁵⁸ que « *la libéralisation ne garantit pas automatiquement le développement humain... L'intégration économique dans l'économie mondiale est le résultat d'une croissance et d'un développement réussis et non leur condition préalable. Les règles multilatérales du commerce doivent chercher*

une coexistence pacifique avec les pratiques nationales, par leur harmonisation. »

Malheureusement, les questions posées par ces organisations plus « critiques » (comme la FAO) sont rarement prises en compte par celles qui décident des politiques agricoles internationales comme l'OMC.

Cependant, une plus grande collaboration entre les Nations Unies et l'OMC a été demandée par les chefs d'Etat lors de leur rencontre à Monterrey (2002). Ainsi, une coopération s'est mise en place entre l'OMC, la CNUCED, le PNUD, le FMI et la BM à la suite de laquelle le cadre intégré pour le développement des PMA (pays moins avancés) a été proposé.

✚ Contraintes opérées par l'OMC : libre marché et dérégulations

● *L'OMC est un acteur clé, car il est le lieu actuel où se définissent les règles commerciales agricoles à l'échelle planétaire*

Née en 1995, l'Organisation mondiale du commerce est un lieu où les 150 gouvernements membres actuels négocient les règles régissant le commerce agricole (entre autres) à l'échelle mondiale en tenant compte des problèmes commerciaux qui existent entre leurs pays.^{59 60} Ces négociations ont cours régulièrement lors de « cycles ». Actuellement, elles le sont dans le cadre du « Cycle de Doha pour le développement » lancé en 2001.

De la part des tenants du courant en faveur de la SA, la contestation ne porte pas sur l'existence d'un lieu international où se déroulent les négociations commerciales sur l'agriculture mondiale : ces lieux de discussion sont souhaitables, car ils permettent au moins de « discuter » de façon collective. Un danger plus grand risque d'être encouru en cas d'accords bilatéraux qui pourraient être plus faciles à négocier (les USA et l'UE privilégient ce type d'accords parce que leur poids à l'OMC est inférieur que dans le cadre d'accords bilatéraux).

Les critiques portent plutôt sur les arguments qui priment dans ce haut lieu international et qui s'appuient sur une croyance servant notamment les intérêts de certains groupes de pays.

?

Quels sont les arguments développés par l'OMC et ceux proposés par le courant qui la critique ?

● *Pour l'OMC : le libre marché est parfait*

Comme elle l'affirme sur son site, l'OMC « s'emploie à libéraliser le commerce... L'objectif primordial des échanges est de contribuer à favoriser autant que possible la liberté des échanges parce c'est important pour le développement et le bien-être. »

Selon l'OMC, l'évolution du commerce international et de la croissance économique depuis la seconde guerre mondiale a été bénéfique. Autrement dit, des politiques commerciales libérales - celles qui garantissent la circulation sans restriction des biens et des services - accroissent la concurrence, encouragent l'innovation et engendrent le succès. Elles amplifient le bénéfice que l'on peut retirer de la production la meilleure, la mieux conçue et effectuée au meilleur prix.

Pour asseoir ces affirmations, l'OMC s'appuie notamment sur la théorie « des avantages comparatifs » (référence principale : l'économiste classique David Ricardo) selon laquelle, pour le dire simplement, chaque pays est « gagnant » s'il se spécialise dans des productions pour lesquelles il a un avantage. Ces productions portées sur le marché autorisent un maximum de profit. Le pays ne produit donc plus les « objets » pour lesquels il a peu d'avantage, il les importe. L'ouverture des marchés relève donc pour l'OMC « essentiellement du bon sens commercial » : grâce au jeu des forces du marché mondial, la libéralisation des échanges agricoles entraînera une répartition efficace des denrées

alimentaires entre les pays et donc, garantira la sécurité alimentaire pour tous. Cette théorie des avantages comparatifs est, en effet, parfaite sur le plan théorique.

● *Pour le courant critique : le libre marché est imparfait*

Cette théorie des avantages comparatifs encourage notamment une spécialisation de l'agriculture mondiale sur la base des coûts de production les plus bas. Les grandes exploitations sont plus à même de profiter de ces avantages comparatifs (monocultures sur grandes surfaces, etc.).

Par ailleurs, les pays où la majorité de la population est agricole ont-ils, immédiatement, un autre choix que celui de la production agricole ? Il leur reste donc deux solutions : ou bien **la culture d'exportation**, mais ceci signifie être en mesure d'avoir accès au marché et posséder suffisamment de devises pour **importer l'alimentation** ou bien produire eux-mêmes leur propre alimentation.

A **l'exportation**, les producteurs locaux sont défavorisés puisque l'OMC encourage les Etats à réduire leurs subventions et donc leur soutien aux prix sur les marchés intérieurs. L'objectif de l'OMC est d'aligner les prix des pays producteurs sur ceux des marchés internationaux. Les petits producteurs doivent donc se contenter du prix des marchés internationaux qui ne reflètent pas leurs coûts de production à eux.⁶¹ Les gains de productivité du secteur de l'AP ne peuvent se réaliser par les productions destinées à l'exportation sur des marchés saturés.

Le problème du prix international est qu'il s'impose à tous et qu'il est changeant, volatil (imprévisible). Ces prix pénalisent le secteur de l'AP et profitent essentiellement aux groupes agroalimentaires et à l'agro-industrie. Le petit producteur a peu de choix, il est contraint de vendre au prix offert (même si celui-ci ne couvre pas ses coûts de production) parce qu'il a peu de marge de négociation sur le libre marché international.

Ce qui est donc à remettre en cause selon les critiques du modèle (Alex DANAU - 2008)⁶², c'est bien plutôt la référence aux prix internationaux et non les coûts de production (soi-disant élevés). Ces prix internationaux s'imposent à tous : volatils, ils pénalisent les productions locales et profitent à l'agro-industrie. Une spécialisation de l'agriculture est ainsi encouragée sur base des coûts de production les plus bas. Ce sont donc les monocultures qui seront favorisées, car les grands producteurs cherchent à faire des économies d'échelle et à profiter des avantages comparatifs par exemple liés au climat (café, coton, riz).

En orientant leur agriculture vers le modèle d'exportation, certains pays du Sud sont devenus de gros agro-exportateurs (comme le Vietnam par exemple) sans répondre aux besoins de leurs populations. Ces pays sont confrontés à deux problèmes : le marché international est incertain et les exportations sont vulnérables d'une part et, d'autre part, ils sont dépendants de leurs importations pour assurer la sécurité alimentaire de leurs populations. Comme les stocks sont découragés, certains pays doivent davantage dépendre de l'aide internationale.

Frédéric Thomas (2008), chargé de projets à E&F souligne que « *l'exportation apparaît comme une solution miracle. A Madagascar par exemple, l'attrait économique apporté par elle est puissant puisque le marché intérieur est instable et l'accès aux marchés locaux peu accessible. Pour une culture d'exportation qui semble assurer une rentabilité (comme les girofliers et les plantations de litchis), les paysans sont parfois prêts à tout abandonner alors qu'ils n'ont pas de maîtrise sur les prix. Aujourd'hui, les cyclones ont détruit les champs de girofliers mettant les paysans dans une situation critique. ... Au Zimbabwe, les paysans ont reçu des semences pour travailler dans une multinationale exportatrice de coton, ils sont liés par contrat. S'ils ne le remplissent pas, ils s'endettent puisqu'ils doivent rembourser leurs intrants... »*

Les importations de produits étrangers l'emportent généralement sur les produits locaux.

Le secteur de l'AP est donc en mis en concurrence directe sur ses propres marchés avec un autre type d'agriculture capable de produire à très bas prix (agricultures industrielle et productiviste ou agricultures plus performantes du fait des investissements antérieurs ou des conditions d'exploitation abusives).

Par exemple, à Haïti⁶³, « *L'élevage de volailles et de porcs a été décimé par les importations massives de découpes de poulets américains dont la compétitivité est directement liée au modèle d'élevage industriel, permis par les prix très bas des aliments pour volailles grâce à la productivité élevée des céréales et oléagineux.* »

En Indonésie⁶⁴, « *à la fin des années 90, les tarifs douaniers ont été mis en place à 0% sur le riz, permettant ainsi au riz de Thaïlande et u Vietnam d'inonder son marché. Cela a affecté le prix du riz local et a précipité le changement du statut de l'Indonésie qui, de pays exportateur de riz est devenu un grand importateur net de riz.* »

Le Mexique⁶⁵, autosuffisant autrefois quant à sa production de maïs, importe actuellement des USA 30% du maïs nécessaire à la consommation nationale. On estime que depuis la signature des accords de libre échange nord américain (1994) et 2003, 1,3 million de paysans ont quitté les campagnes.

Marcel MAZOYER⁶⁶ a raison de dire que non seulement les paysans doivent vendre les matières premières agricoles qu'ils produisent à des prix de plus en plus bas (café, coton, cacao par exemple) mais qu'ils doivent en plus faire face à la concurrence des importations bon marché de denrées alimentaires⁶⁷. Cette libéralisation empêchant la régulation des prix a comme conséquence que : « *Quand le prix est bas, des centaines de millions de petits producteurs-vendeurs sont trop appauvris pour manger à leur faim. Quand le prix est trop haut, des centaines de millions de petits consommateurs acheteurs pauvres ont faim à leur tour. En cas de prix bas, la production couvre à peine les besoins d'auto-consommation (réduction des stocks et risque d'épuisement). Lorsque les prix remontent, ce sont les acheteurs pauvres qui sont exclus. Sans régulation des prix, le marché ne subvient aux besoins ni des uns ni des autres.* »

Cette double pénalisation touche particulièrement les femmes qui sont les productrices de denrées vivrières et les vendent. Ce sont elles aussi qui achètent les denrées pour nourrir la famille et les enfants.

Les tenants de la SA et en faveur de l'AP s'accordent donc pour défendre notamment la protection des marchés locaux et un mécanisme des prix qui reflète les coûts de production des petits producteurs.

● **Pour l'OMC : le protectionnisme est à éviter**

Pour favoriser la libéralisation des échanges commerciaux, il s'agit d'éliminer les obstacles pouvant la freiner. Parmi ceux-ci, les régulations - comme les droits de douane et les interdictions à l'importation - constituent des entraves majeures. L'un des objectifs visés à travers les négociations de l'OMC est donc bien d' « *empêcher une dérive destructive vers le protectionnisme* ». Selon l'OMC, la « *protection conduit à terme à des producteurs hypertrophiés et inefficaces offrant aux consommateurs des produits dépassés et peu attrayants. En fin de compte, malgré les protections, les usines doivent fermer leurs portes et les emplois disparaissent. Si d'autres gouvernements appliquent les mêmes politiques, les marchés se contractent et l'activité économique mondiale ralentit.* »

... Mais comme l'ouverture des marchés exige des ajustements pour certains pays, les accords de l'OMC autorisent ceux-ci à introduire pas à pas les changements par une « *libéralisation progressive* ». Les pays en développement (PED) disposent donc d'un temps plus long pour s'acquitter de leurs obligations. Les pays développés (PD) ont commencé à admettre l'importation en franchise de droits de la quasi-totalité des produits en provenance des pays les moins avancés (PMA).

○ *Pour les critiques : des régulations sont nécessaires*

Jean François SNEESSENS (2008-2003)⁶⁸ dans son article « L'OMC, recentrer le débat » et dans son exposé à Dakar a raison de différencier lois du marché et politiques agricoles.

Une logique davantage politique et éthique prend en compte d'autres « lois » (priorités) que celles du marché. En effet, l'Etat devrait en principe tenir compte des attentes des populations (dont la sécurité alimentaire, le revenu équitable pour les producteurs, la répartition équitable des ressources, la lutte contre l'exode rural, etc.). Si ces problèmes prioritaires ne sont pas résolus par le marché libre international, le rôle des pouvoirs publics est de prendre des mesures (de protection par exemple).

Deux logiques peuvent donc s'affronter : celle de l'OMC et celle qui devrait être celle des politiques agricoles. Si pour l'OMC, la sécurité et la souveraineté alimentaires des peuples sont accessoires, elles devraient, par contre, être considérées comme capitales pour les « politiques » agricoles. Si pour l'OMC, la volonté est de réduire le soutien et les protections des Etats en matière agricole, les « politiques » agricoles devraient au contraire considérer davantage les conséquences d'une telle volonté.

Prenons un exemple dans le cadre des enjeux actuels (suivi du cycle de Doha).

Il est aisé de comprendre qu'étant donné sa logique, l'OMC persiste, pour les années à venir, dans des encouragements au libre échange notamment par la réduction des subventions à l'exportation, la diminution des tarifs douaniers et la réduction des prêts et aides aux soutiens des prix. Des enjeux de société - comme la sécurité alimentaire, l'environnement, etc. - ne sont pas au centre des débats, ils sont accessoires.

Pour l'OMC donc, les interventions publiques ne sont autorisées qu'à la condition qu'il n'existe pas de « distorsions » dans le libre échange. Il y a donc bien une volonté explicite de limiter les politiques agricoles au seul aspect commercial extérieur. En caricaturant à peine, on pourrait dire que les interventions publiques allant dans le sens de politiques sociales comme celles se préoccupant de sécurité alimentaire, de protection de l'environnement, de l'équilibre social, de la maîtrise de l'exode rural, de la redistribution des ressources pourraient être considérées comme des « distorsions », soit des entraves au libre échange.

○ *L'OMC étant composée aussi des gouvernements des PED, pourquoi ceux-ci ne parviennent-ils pas à « faire pencher la balance » en leur faveur ?*

D'abord, comme le souligne l'Agenda pour agir (2008)⁶⁹, les groupes de pays semblent défendre des intérêts inconciliables :

- Les pays développés (surtout USA, UE) veulent maintenir chez eux des soutiens indirects tout en voulant garder l'accès au marché mondial.
- Les pays agro-exportateurs (surtout Brésil, Thaïlande, Argentine, Australie) défendent une forte libéralisation pour accéder aux marchés des pays développés.
- Les pays en développement (dont les Pays moins avancés et certains pays d'Amérique Latine) souhaitent être en mesure d'assurer leur SA et le développement rural.

Par ailleurs, certains gouvernements des PED partagent les croyances de l'OMC. Autrement dit, provenir d'un PED ne garantit pas nécessairement l'adoption d'une logique opposée à celle de l'OMC et en faveur de la SA, des populations pauvres et des AP. A l'intérieur d'un PED, des rapports de force existent entre groupes aux intérêts divergents. E. TOUSSAINT⁷⁰ souligne à juste titre que non seulement beaucoup de responsables des finances des PED proviennent pour la plupart des écoles du Nord (USA, RU) et « ont été formés dans le moule libéral », mais que les populations, et particulièrement les petits producteurs, sont rarement consultées et la plupart du temps, non reconnues comme acteurs influents.

Enfin, la marge de manœuvre de certains pays dans les négociations commerciales est réduite du fait d'une part, de leur situation d'endettement et de leur soumission aux exi-

gences « libérales » de deux institutions financières internationales : le Groupe de la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) et, d'autre part, de leur dépendance vis-à-vis des investisseurs internationaux comme les multinationales (MN) par exemple.

Il faut noter cependant qu'au sein même de l'OMC, davantage de gouvernements se montrent méfiants par rapport au consensus libéral en matière agricole et sont davantage en faveur de mécanismes protectionnistes.

✚ 2. Contraintes induites par le groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international : prêts et Programmes d'ajustement structurel

Faisant partie du système des Nations Unies, ces deux institutions financières, la BM⁷¹ et le FMI, nées en 44 (à Bretton Woods), disposent actuellement de budgets colossaux (milliards de dollars)⁷² pour orienter les politiques des PED vers ce qu'elles considèrent comme un développement efficace, c'est-à-dire, comme explicité dans ce point, ... un plus grand désengagement des Etats et la libéralisation des politiques économiques.⁷³ Elles partagent donc la même croyance que l'OMC.

?

Les prêts de la BM ont-ils été et sont-ils favorables à l'AP ?

Une mission importante de la BM est de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie dans les PED. Les projets gérés par la BM sont des prêts accordés pour la réalisation d'objectifs visant à combler le fossé entre les PED et les PD (comme construction d'infrastructures)⁷⁴. Elle octroie ses prêts à la condition négociée que ceux-ci soient remboursables à court terme et dans le cadre d'une certaine conception du développement. La nouvelle Stratégie de Développement Rural de la BM (formulée en 2002) sur laquelle se base le financement de ses programmes considère que la pauvreté sera réduite grâce à la libéralisation du commerce, la privatisation, la gestion marchande des ressources naturelles (eau, terre) ou des biens et des services.

Reconnaissant, par les études qu'elle réalise, que les petits producteurs sont les plus vulnérables face au libre marché, elle les encourage à quitter l'agriculture de subsistance et la commercialisation locale pour s'orienter davantage vers un type d'agriculture liée au libre marché mondial (pour de nouvelles exportations éventuelles). Les aspects du développement rural sont davantage confiés au secteur privé (y compris la recherche technologique et scientifique). Sont préférés les investissements en faveur d'une agriculture industrielle aux mains de multinationales ainsi que les chaînes de transformation et de commercialisation alimentaires de plus en plus intégrées et concentrées.

Même si, dans ses rapports récents, la BM reconnaît que la croissance de l'agriculture et la réduction de la pauvreté dépendent de l'investissement dans les infrastructures rurales (irrigation, transports, routes, etc.), la question reste posée du réel bénéfice de celui-ci pour le secteur de l'AP à l'avenir, étant donné la logique dominante à l'œuvre dans son document stratégique.

« Tablant sur le dynamisme de la petite production capitalisée, la BM a remis au goût du jour la notion de réforme agraire... dans une optique totalement libérale. Elle veut stimuler les petites exploitations non pas par une réforme agraire distributive et menée par l'Etat central, mais par une marchandisation des terres, des opérations d'achat/vente, assistées par le marché (opérateurs privés) et les pouvoirs politiques décentralisés. Une telle politique ne s'adresse qu'aux plus efficaces, les plus pauvres restant des assistés. »⁷⁵

?

Les Plans d'Ajustement Structurel (PAS) ont-ils été et sont-ils favorables à l'AP ?

Depuis des décennies, la logique de la BM a consisté à proposer des capitaux aux PED en

affirmant notamment que les exportations des matières premières produites suffiraient à moderniser leurs industries et à rembourser le prêt accordé.⁷⁶

Des matières premières ont été produites et ... pour la plupart, transférées vers les PD. Ces prêts ont-ils bénéficié aux populations des PED et à l'AP ? Comme le signalent et l'illustrent MILLET D. et TOUSSAINT E. du CADTM dans leur ouvrage⁷⁷, ces emprunts ont servi notamment à des infrastructures imposées par les multinationales, à des détournements et corruptions, à des aides liées (l'argent sert à acheter des produits fabriqués par les entreprises du pays créancier), à l'achat d'armes pour financer la répression.

Dans les années 80, l'évolution économique internationale a entraîné une augmentation de la dette de certains PED⁷⁸. Et la situation est devenue critique pour les PED qui se voyaient contraints d'arrêter les remboursements et ... pour les banquiers qui craignaient pour leur argent (la BM puise ses fonds sur les marchés financiers). C'est alors que le FMI (qui prête sur fonds propres) intervient pour octroyer un prêt (avec intérêts) aux PED en difficulté de paiement et ce, sous conditions. La politique économique des PED débiteurs est donc sous contrôle du FMI et de ses experts. L'argent ne sert pas à accorder des subventions aux produits de base, ni à créer des emplois ruraux, ni à protéger les producteurs locaux : le FMI impose de rembourser d'urgence les créanciers.⁷⁹

Avec cet accroissement de l'endettement, la BM, en accord avec le FMI, a imposé la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) destinés à rétablir les équilibres financiers des Etats lourdement endettés.

Elle a « conseillé » les PED soumis au FMI quant aux meilleures façons d'inciter les investisseurs étrangers à s'installer sur place, de libéraliser les échanges et les prix.

Une centaine de PED ont accepté (ou dû accepter) de signer un PAS. Ils se sont donc engagés à mettre en place des réformes économiques ultralibérales (davantage d'exportations et de privatisations, suppression des contrôles sur les mouvements de capitaux et réduction draconienne des dépenses sociales).⁸⁰

● *Des exemples en guise de réponse*

Pour synthétiser, on peut dire que, pour rétablir l'équilibre budgétaire des PED endettés, la BM et le FMI ont choisi des mesures qui ont peu bénéficié au secteur de l'AP. Citons quelques exemples.

- En imposant une réduction des protections douanières sur les produits agricoles dans les PED, la BM et le FMI ont fait croître la dépendance du pays en denrées alimentaires et la pauvreté des petits producteurs. En 1995, le FMI a forcé Haïti à réduire ses tarifs douaniers sur le riz de 35% à 3%, entraînant une augmentation des importations de plus de 150% entre 1994 et 2003. Aujourd'hui, les trois quarts du riz consommé en Haïti viennent des USA.
- L'élimination des offices de commercialisation (qui stabilisaient les prix), a contribué à fixer des prix sous le seuil des coûts de production des petits producteurs, aggravant ainsi leur paupérisation.
- La pauvreté des petits producteurs s'est encore accrue par l'encouragement de la modification des règles foncières favorisant l'acquisition des terres par le privé.
- En imposant une réduction draconienne des dépenses publiques par des coupes dans les budgets sociaux non productifs (éducation, santé, logement, etc.), les Plans d'ajustement structurel ont contribué à précariser l'accès des populations à des services sociaux et médicaux de base, ce qui a notamment une incidence sur la reproduction de l'analphabétisme et l'opérationnalité de la main-d'œuvre familiale agricole.
- En contraignant les PED à se procurer les devises nécessaires au remboursement de la dette, les institutions financières internationales ont poussé les PED à accroître leurs exportations et à réduire leurs productions vivrières destinées à l'alimentation

des populations.⁸¹

- Depuis la crise de la dette (80), les PED sont devenus dépendants des prêts de ces institutions financières internationales qui ont un moyen de pression efficace, facilité par un système de négociations au cas par cas qui maintient l'Etat endetté en position de faiblesse par rapport à des créanciers fortement organisés. Par ailleurs, comme dit précédemment, des responsables de certains PED peuvent trouver intérêt à cette situation.

« *Entre donner du poisson - apanage de la charité - et apprendre à pêcher - pierre angulaire du développement - , s'est glissée la pratique du leasing de cannes à pêches, coûteuses et fragiles* », dit Yves Tavernier à propos des pratiques de la BM et du FMI.⁸²

✚ 3. Le pouvoir d'influence des multinationales sur les politiques agricoles

Sans entrer dans les détails, donnons quelques exemples des stratégies employées par ces multinationales (MN).

Les multinationales de l'*agrobusiness* voient dans la libéralisation accrue des échanges une occasion d'engranger des profits. Elles vont donc privilégier l'agriculture industrielle de type capitalistique. Les multinationales de l'agro-industrie (fabrication d'intrants et d'équipements) et de l'agroalimentaire (transformation et distribution) sont celles qui bénéficient le plus largement du commerce mondial agricole actuel. Le libre marché sans entraves leur confère un pouvoir indiscutable.

○ *Ce pouvoir est renforcé par leur capacité à se regrouper entre elles*

Elles se concentrent dans quelques grosses « grappes agroindustrielles mondialisées et intégrées » (Denis Horman, 2008) : 10 firmes contrôlent un tiers du marché des semences commercialisées et 100 % du marché des semences transgéniques (génétiquement modifiées)⁸³, 6 firmes contrôlent 77% du marché des produits chimiques pour l'agriculture⁸⁴, 6 sociétés concentrent 85 % du commerce mondial des céréales, 8 se partagent 60% du commerce mondial du café, 3 contrôlent 83% des ventes de cacao et 3 se répartissent 80% du commerce des bananes.⁸⁵

Ce regroupement participe notamment d'une stratégie d'implantation géographique qui leur permet l'achat ou la vente (d'entreprises de transformation par exemple) en vue de réaliser du profit ou de gagner une part du marché.

Il est utile de rappeler que les Nations Unies s'inquiètent aussi de l'impact de ces concentrations sur le commerce international, car elles y perçoivent des signes de dérèglement dans la redistribution des bénéfices générés par la globalisation.

○ *Elles maîtrisent l'ensemble de la chaîne alimentaire*

Les MN sont en mesure de maîtriser la totalité du secteur agricole : travail génétique, fabrication des engrais et des pesticides, production agricole industrielle ou sous contrat, stockage et transport des produits, première et seconde transformation des produits, vente dans les rayons des hypermarchés.

Ce contrôle leur autorise à déterminer les prix de la production (en amont) et ceux de la distribution du produit final (en aval) et donc contribue, comme dit plus haut, à aggraver la situation déjà insatisfaisante des petits producteurs (qui paient les intrants à prix élevé et reçoivent un bas prix pour leur production).

Le CCFD⁸⁶, dans son texte de référence sur la SA, met aussi en évidence le risque de la mise en vente d'une nourriture peu nutritive et celui d'une standardisation des goûts dans les populations pauvres (alors que par l'AP, une alimentation plus saine et plus en lien avec les habitudes alimentaires locales pourrait leur être accessible à un moindre

coût).

● *Elles mènent un lobbying permanent et intensif*

Les multinationales assurent une présence auprès des organisations politiques internationales (OMC et Commission Européenne notamment) et des gouvernements nationaux. Les experts de Monsanto, par exemple, ont écrit eux-mêmes la proposition de traité à l'OMC concernant les brevets (accord contesté aujourd'hui par les mouvements populaires et des gouvernements du Sud) : « *Nous sommes allés à Genève présenter notre document au secrétariat du GATT - ancêtre de l'OMC -. Ce que je vous dis là est tout à fait inédit dans l'histoire du GATT. L'industrie a identifié un problème majeur lié au commerce international. Elle a proposé une solution, l'a transformée en proposition concrète et l'a vendue à notre gouvernement et aux autres gouvernements* », dit James Enyart un cadre de Monsanto. Ce traité autorise les brevets sur les organismes manipulés génétiquement, clé de la stratégie commerciale du secteur des biotechnologies. Or, ces cultures génétiquement modifiées sont une menace pour les paysan/nes, car elle augmente leur dépendance à l'égard des multinationales qui détiennent les brevets et ont les capacités financières de créer les semences OGM. De plus, ces semences OGM risquent, par contamination, de faire disparaître des semences traditionnelles. Cette privatisation des semences (traduite par l'avènement des brevets et des droits à la propriété intellectuelle) rend les paysan/nes redevable pour l'utilisation de ce qui devrait être considéré comme un bien collectif.

Les exemples ne manquent pas :

- Des représentants de l'entreprise Unilever occupent des postes haut placés dans l'organisation patronale européenne.
- Eurocommerce - regroupant les entreprises de la grande distribution en Europe - s'engage, au nom de ses membres, en faveur d'un marché libre à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE, tant pour les négociations agricoles que pour celles sur les services. Et pour l'aspect des services, elle est le principal interlocuteur de la CE et a donc une influence politique importante dans ce domaine.
- Dans les groupes consultatifs créés par la CE (sucre, viande bovine, lait, etc.) et les comités de contrôle de la mise en application des décisions du Conseil par la CE, les experts extérieurs sont la plupart du temps des représentants de l'industrie.
- Les experts des entreprises agroalimentaires occupent une place importante au sein du « Codex Alimentarius » (géré par la FAO et l'OMS) qui fixe les normes sanitaires et phytosanitaires des produits alimentaires.

● *Elles opèrent des choix stratégiques guidés par un rendement financier à court terme*

D. HORMAN (2008) a raison d'attirer l'attention sur les caractéristiques d'un capitalisme « actionnarial » en évolution. Il relate une étude commanditée par le Commissariat au Plan en France en 2002 qui a porté sur 18 firmes agroalimentaires européennes et américaines (Nestlé, Coca Cola, etc.). Cette étude montre que la plupart des actionnaires qui détiennent 40% du capital sont des investisseurs institutionnels comme les fonds de pension privés, les compagnies d'assurance, etc. Ceux-ci sont intéressés par un retour des bénéfices immédiats et comme ils sont les premiers destinataires des richesses produites par la firme, ils pèsent dans la décision des mesures à prendre (comme des licenciements collectifs, des restructurations dans les firmes agroalimentaires, des délocalisations, etc.).

➡ Les politiques agricoles nationales soutiennent peu l'Agriculture paysanne

La libéralisation économique accélérée, conjuguée au modèle culturel de la modernisation et au désengagement progressif des Etats ont restreint les options possibles pour choisir - ou redéfinir - un mode de développement agricole dans les PED. Les politiques agricoles nationales et régionales ont tendance à perdre le contrôle d'éléments stratégiques pour le développement agricole de leur pays (dans une perspective de sécurité et de souveraineté alimentaires par exemple).⁸⁷

En matière de ressources publiques, on constate dans certains PED non seulement un faible appui à l'agriculture, mais de fortes inégalités entre le secteur de l'AP et les autres types d'agriculture.

Selon le rapport de la BM 2008, les pays africains ne destinent que 4% de leur budget nationaux à soutenir l'agriculture⁸⁸ et ce pourcentage est principalement consacré aux grandes exploitations ou encore à des AP qui sont intégrées dans les filières d'exportation.⁸⁹

L'AP, représentant déjà historiquement peu de poids influent en matière de politiques publiques agricoles et ayant été affectée gravement, dispose de peu d'alternatives. Dans le contexte actuel, l'agriculture qui est encouragée est celle qui a les moyens de rester compétitive pour s'intégrer dans la logique du libre marché mondial.⁹⁰

✚ Une inégalité de traitement entre le secteur de l'agriculture paysanne et les autres formes d'agriculture

Cette inégalité de traitement en défaveur de l'AP dans le cadre des politiques publiques dans certains PED est en totale inadéquation avec l'importance sociale et économique de celle-ci et avec le potentiel dont elle dispose pour relever les défis d'un développement durable. L'augmentation des importations des denrées alimentaires est par exemple en train de réduire la capacité de l'AP de participer à la sécurité alimentaire des populations.

Par ailleurs, les autres aspects de l'agriculture (sa multifonctionnalité par exemple) sont totalement niés. Cette ignorance risque d'avoir une influence négative sur les fonctions qui sont/étaient assumées par l'AP (comme la gestion des ressources, l'entretien de la biodiversité, etc.).

✚ L'accès à la terre

Une manière d'évaluer à quel type d'agriculture une politique publique agricole accorde la priorité consiste à considérer la manière dont elle aborde la problématique de l'accès à la terre. Celui-ci -ainsi que son contrôle- reste pour l'AP un facteur de production clé, mais il lui permet aussi d'augmenter son pouvoir politique et sa participation sociale.

Or, les critiques montrent que la régulation de l'accès à la terre est de plus en plus déterminée par les politiques prédominantes des institutions internationales qui affirment que la meilleure allocation des ressources naturelles se fera par le marché.

Ceci a pour conséquence non seulement que la terre sera mal répartie entre le secteur de l'AP et les autres types d'agriculture, les politiques pouvant tendre à favoriser une concentration des terres au détriment de l'AP, mais les terres destinées à l'AP peuvent être aussi choisies en fonction de leur qualité moindre.

Pourtant des mesures sont possibles pour améliorer l'accès à la terre pour les paysannes : l'introduction dans les lois du principe du droit d'accès pour ceux qui occupent la terre, la reconnaissance des droits coutumiers⁹¹, la valorisation de la participation de la communauté à la gestion des terres, etc.

✚ L'accès au crédit

Les subventions étant très limitées, l'accès aux sources de financement est un enjeu crucial pour l'AP. Or, les décisions politiques tendent à privilégier les grandes exploitations qui détiennent des capitaux et un salariat important.

Pour l'AP, les conditions pour accéder aux financements sont inaccessibles : les intérêts sont trop élevés, les procédures sont complexes et décourageantes, l'exploitation paysanne n'a généralement pas de statut juridique et ne possède pas de titre de propriété, le cadre légal ne répond pas aux besoins de financement de l'exploitation familiale, etc.

✚ Les services et les infrastructures agricoles

Pour les paysan/nes, se pose souvent le problème de stockage. En effet, même en cas de réserves possibles, comme les infrastructures de stockage sont insuffisantes, les produits de récolte risquent de s'altérer. Il arrive aussi que les petits producteurs/trices ne soient pas en mesure de se déplacer vers les marchés locaux.

Par ailleurs, les pouvoirs publics octroient de moins en moins de ressources à l'AP pour la vulgarisation agricole et la recherche agronomique. Leur appui est porté davantage aux fonds privés engagés dans les cultures d'exportation.

En Amérique centrale par exemple, dans les années 90, se sont affirmées les tendances de privatisation des services de recherche agronomique et d'assistance technique publique. Les ministères de l'agriculture et de l'élevage ont vu leur personnel diminuer fortement et leurs moyens logistiques disparaître.

En Haïti, autre exemple, les petits agriculteurs ont été exclus de l'assistance technique. En 97, le ministère de l'agriculture a décidé de décentraliser l'assistance agricole en mettant en place des bureaux agricoles communaux. Mais les techniciens affectés à ce service n'ont aucun moyen de fonctionnement et peuvent rarement investir dans la vulgarisation.

Les témoignages en provenance des partenaires d'E&F vont également dans ce sens : les responsables publics régionaux ont peu de moyens pour se déplacer et la plupart du temps, ils sont perçus comme des « contrôleurs » ou comme imposant leurs savoirs.

✚ Une inégalité entre les hommes et les femmes (Sophie CHARLIER, 2007)

- En matière de revenu : généralement, les femmes investissent davantage leurs revenus à la nourriture et l'entretien du foyer. Des études montrent par exemple que l'effet du revenu de la femme sur la santé et la sécurité de la famille est 4 à 8 fois plus grand que l'effet du revenu de l'homme et quasi 20 fois plus élevé pour ce qui concerne la survie des enfants. Par ailleurs, le manque de politiques de soutien aux cultures vivrières ainsi que l'importation de produits alimentaires sur les marchés locaux créent des baisses de rentrée d'argent pour les femmes, principales productrices de cultures vivrières locales.
- En matière de sécurité alimentaire, de soins et de ressources : des études montrent que les femmes et les jeunes filles sont plus vulnérables, car au sein des familles, elles reçoivent moins de nourriture (ou moins qualitative), de soins de santé, d'éducation, disposent de moins de temps libre et de contrôle sur les achats. Par ailleurs, l'insuffisance de politiques sociales les affectent davantage en réduisant leur accès à des services de base comme la santé, l'eau, la terre et l'éducation. Enfin, les brevets relatifs aux semences affectent également particulièrement les femmes les dépouillant de leurs droits, le choix des semences leur incombant la plupart du temps.

✚ La reconnaissance institutionnelle et politique du secteur de l'agriculture paysanne est insuffisante

La population rurale n'est que peu reconnue dans les prises de décisions politiques. La politique alimentaire est trop souvent décidée en fonction des besoins de la population urbaine et des intérêts financiers et commerciaux.

Dans beaucoup de PED, les petits agriculteurs sont le plus souvent dans « l'informel » sans statut, donc peu reconnus. En Guinée comme dans beaucoup de PMA, il n'existe pas de protection sociale pour eux.

Souvent, les paysans disposent de peu de moyens pour s'organiser en organisation structurée.

Même lorsque des réseaux d'Organisations paysannes (dont les AP) se mettent en place pour défendre leurs intérêts nationaux et proposer un mode de développement agricole allant dans le sens de la SA, force est de constater qu'elles ont bien des difficultés à les faire valoir sur le plan international.

L'exemple fourni par le ROPPA est à ce titre bien illustratif.

En 2001, lors de l'élaboration de la politique agricole de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, le ROPPA (réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'ouest) avait mené des concertations auprès des paysans des 10 pays membres en vue de l'élaboration d'une politique agricole commune. Les préoccupations dégagées recoupaient totalement les principes de la souveraineté alimentaire, notamment par la demande de protection de l'agriculture régionale. Mais la préoccupation du ROPPA d'éviter la mise en concurrence des produits de l'agriculture vivrière et de la petite industrie agroalimentaire ouest-africaine avec les denrées alimentaires du monde entier ne fut pas prise en compte. Le seul apport concret fut la fixation d'une taxe extrêmement basse (un Tarif extérieur commun - le TEC).

Plus tard, cette Union s'est élargie à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (pour 15 pays membres) qui a adopté, en 2005, une politique agricole commune appelée ECOWAP dans laquelle figure également le concept de souveraineté alimentaire. Mais, lors de la décision en matière de barrières tarifaires, les décideurs politiques se sont alignés sur la taxe précédente (le TEC). Ceci a déçu les membres du ROPPA et les autres organisations paysannes qui ont considéré que les revendications de 70% de la population active en agriculture dans la région avaient été dénigrées.

➡ **Les changements climatiques aggravent la situation de l'agriculture paysanne, déjà fortement appauvrie**

Comme dit précédemment, même si la pauvreté et les autres problèmes de l'AP existent indépendamment du changement climatique, la prise en compte de celui-ci est absolument indispensable pour elle. Affectant déjà l'AP dans certaines parties du monde, le changement climatique risque d'aggraver la situation des petits paysans et paysannes, les rendant encore plus vulnérables.

Le paradoxe semble tragique si l'on sait que, d'une part, l'AP n'a que peu contribué au changement climatique puisqu'elle n'a pas ou peu émis de gaz à effet de serre (principale cause du réchauffement climatique) et que, d'autre part, le modèle de développement économique dominant (moderniste et libéral) à l'origine du changement climatique est aussi celui qui a produit les causes structurelles de sa pauvreté.

Quoique les conséquences socioéconomiques des changements climatiques sur l'AP soient d'une importance variable selon le contexte géographique et historique, selon le degré de préparation des autorités publiques et celui des populations, nous pouvons synthétiser quelques réflexions qui seront détaillées dans le document d'analyse politique de février 2009 (Agriculture paysanne et changements climatiques).

? *Quelles peuvent être les conséquences des changements climatiques pour l'AP ?*

✚ **Une pauvreté accrue dans la durée résultant d'un impossible accès aux ressources et d'une augmentation de la disparité entre les productivités des agricultures**

Des études montrent que les zones arides risquent d'augmenter. Les espaces touchés par la sécheresse en Afrique subsaharienne, par exemple, pourraient s'accroître de 60 à 90 millions d'ha d'ici à 2060.

Ces mêmes études avancent que la production de denrées alimentaires pourrait se réduire. D'ici à 2030, par exemple, la réduction de la production de maïs atteindrait 30% dans le sud de l'Afrique. L'Indonésie et l'Asie du sud-est verraient leurs principales cultures diminuer d'au moins 10%.

Ceci laisse supposer qu'à l'avenir, deux nécessités au moins s'imposeront : produire davantage et augmenter les surfaces agricoles pour produire.

Or, dans le contexte international actuel, l'AP a déjà beaucoup de difficultés à vivre de ses productions, voire à produire tout court. L'accès aux ressources, déjà compliqué pour l'AP, pourrait être moins aisé encore étant donné les sécheresses et les inondations.

Le risque est grand que le changement climatique ne crée des poches de pauvreté régionales en touchant l'AP de manière répétée sur plusieurs générations.

Ceci est d'autant plus plausible que la disparité entre les productivités de l'AP et celles des autres types d'agriculture menace de s'accroître, comme risque d'augmenter également la disparité en production de nourriture entre les PD et les PED ainsi qu'entre les PED eux-mêmes.

✚ **En augmentation : la faim, la mortalité, les problèmes de santé, les migrations**

Le moindre accident climatique provoque déjà actuellement une raréfaction ou une augmentation du prix des denrées vivrières dans les régions pauvres.

Les personnes qui sont déjà sous-alimentées dans le contexte actuel le seront plus encore avec la réalisation des prévisions liées au changement climatique. Le taux de mortalité dû à la faim pourrait s'alourdir davantage.

La dégradation des ressources naturelles (feux de forêt, sécheresse des terres, pénurie d'eau, perturbation des écosystèmes, etc.), les effets négatifs sur les récoltes, la destruction des infrastructures agricoles sont autant d'exemples de facteurs capables de provoquer une forte augmentation de la faim et de la mortalité et, indirectement, des flux migratoires importants (réfugiés climatiques).

Par ailleurs, la propagation des maladies est également à craindre (par la contamination des eaux par exemple). Etant donné la dégradation de la biodiversité, l'offre de ressources proposées par la médecine traditionnelle peut aussi diminuer.

✦ Une incidence particulière sur les paysannes

La plupart du temps, ce sont les femmes qui s'occupent de l'eau, du fourrage, du bois de chauffage et de la nourriture. En cas de crise extrême, généralement, les hommes migrent et les femmes et les filles se chargent des corvées de plus en plus lourdes, ce qui menace leur santé. Elles n'ont plus ni la possibilité ni la capacité de prendre en charge d'autres activités sources de revenus (dans lesquelles elles excellent pourtant) et de participer aux processus de prise de décision.

✦ L'agriculture paysanne : une alliée pour lutter contre le réchauffement climatique dans le cadre d'une souveraineté alimentaire

Depuis toujours, les modes de production de l'AP ont intégré des savoirs écologiques. Les petits paysans ont été capables de faire preuve d'adaptation à leur environnement, à toutes sortes de variations climatiques. Ces connaissances constituent une source d'expertise complémentaire aux études menées par les institutions et canaux scientifiques. Et inversement, pour l'AP, les analyses actuelles sur le réchauffement climatique sont précieuses, car elles peuvent identifier certains périls futurs que l'AP ne soupçonne pas nécessairement.

Cet échange est nécessaire, car la plupart des adaptations au changement climatique devront sans doute être entreprises au niveau local.

Le secteur de l'AP devrait pouvoir être impliqué dans la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation des mesures préventives réduisant la vulnérabilité face aux changements climatiques. Il devrait également être en mesure d'analyser et d'évaluer les effets des solutions envisagées par la gouvernance internationale traitant des changements climatiques (Convention Cadre des Nations Unies et le protocole de Kyoto) sur ses propres acteurs.⁹²

Conclusion : un plaidoyer en faveur de l'agriculture paysanne

Au vu de l'évolution des « politiques » agricoles internationales et nationales dont les conséquences sur l'AP sont aggravées par les changements climatiques, on pourrait croire à juste titre que, s'ils ne sont pas en mesure de s'adapter, les petits agriculteurs risquent de grossir les rangs des travailleurs salariés agricoles (vivant dans des conditions difficiles) ou de fuir vers les villes où ils intégreront des activités économiques informelles et aléatoires.

Deux questions se posent suite à la réunion de la « Déclaration de Dakar » (Alex DANAU, 2008)⁹³:

Est-il envisageable de « restructurer » ces centaines de millions d'exploitations familiales et paysannes alors que les autres secteurs sont incapables d'absorber la main-d'œuvre ainsi vacante ?

Est-ce souhaitable alors qu'elles sont les meilleures garantes de la durabilité de l'agriculture ?

L'agriculture paysanne : quels enjeux ?

L'agriculture paysanne : quels enjeux ?

Dans un avenir proche, des acteurs politiques concernés par l'agriculture prendront des décisions en matière de coopération, de politiques agricoles et commerciales et ce, aux niveaux national, européen et international.

Il importe dès lors de mettre en avant les valeurs du type du modèle de développement qu'on défend et vers quels types d'agriculture tendre.

Si l'enjeu est l'échange de marchandises au sein d'un libre marché international, la seule voie est de s'orienter vers la concentration de la production agricole hautement technici-sée et la réduction rapide du nombre d'agriculteurs considérés comme improductifs.

Ceci signifie un abandon de l'AP et l'avènement d'un développement rural non agricole.

La croyance dans le marché comme unique solution est confirmée. Comme le résume un commentateur du Guardian (journal anglais) rapporté par Laurent DELCOURT (2008) : il s'agit « *de faire croire que le meilleur moyen de faire face à la crise alimentaire mondiale est de boucler au plus vite le cycle actuel de négociation à l'OMC en vue de libéraliser davantage le commerce et d'ouvrir plus largement encore les marchés mondiaux aux exportations de multinationales.* »

Si l'enjeu principal est de lutter contre la pauvreté, la faim et les inégalités en procurant des emplois et des revenus aux populations tout en respectant l'environnement, il conviendra de distinguer, parmi les types d'agriculture, ceux qui sont le plus à même d'atteindre ces objectifs. Et l'AP - dans laquelle les femmes jouent un rôle capital - apparaît, plus que d'autres formes d'agriculture, comme un acteur central du développement rural (certains disent un acteur « obligé »).

Il est possible d'accroître la productivité et les revenus de l'AP de façon progressive par la réalisation d'investissements à long terme (comme la restauration de la fertilité des sols, la lutte contre l'érosion, etc.), une intensification de la production, l'amélioration de la valeur ajoutée grâce à la transformation locale et l'accroissement de son capital productif. Même si à l'avenir, une réduction des exploitations agricoles est possible, elle doit de toute façon s'opérer dans le cadre d'une transition graduelle et maîtrisée.

Si les enjeux en matière agricole et alimentaire se définissent au sein de stratégies de souveraineté alimentaire, des revendications politiques concrètes existent d'ores et déjà et qui sont relayées, encore insuffisamment, auprès de décideurs (nationaux et internationaux). Quelles sont-elles ?

➡ Des pratiques commerciales internationales équitables

Pour venir à bout de la sous-production agricole et la sous-consommation alimentaire dans les pays à faible revenu et particulièrement étant donné les conditions environnementales qui se dégradent, le secteur de l'AP gagne à être protégé de la concurrence des agricultures plus compétitives. Les tenants du modèle de la SA défendent plusieurs manières d'aboutir à ces pratiques commerciales plus équitables :

- ✚ 1. La régulation de la production mondiale et des échanges agricoles
 - par une interdiction du dumping (exportations en dessous des coûts de production).
 - par une meilleure gestion de l'offre visant à obtenir des prix rémunérateurs pour les producteurs.
 - par une meilleure internalisation des coûts environnementaux dans le prix des denrées alimentaires.
 - par le maintien et le développement d'accords commerciaux préférentiels.

- par des mécanismes de stabilisation des prix (notamment des produits alimentaires de base).
- ✚ 2. Une régulation des marchés financiers internationaux.
- ✚ 3. Un contrôle accru des multinationales.
- ✚ 4. Le rôle des acteurs clés internationaux devrait être revu.
- OMC, BM, FMI devraient tenir compte davantage des objectifs politiques de lutte contre la pauvreté et la faim dans les objectifs d'échanges commerciaux. L'OMC devrait respecter davantage les engagements pris par les Etats dans le cadre des Nations Unies (comme le droit à l'alimentation par exemple) et la BM et le FMI devraient veiller à ce que leurs programmes intègrent davantage ces préoccupations.
 - Des instances émanant directement des Nations Unies (comme la FAO par exemple) pourraient voir leur rôle s'amplifier dans une gouvernance mondiale qui, tout en élaborant des politiques communes, recherchaient des mesures de protection du secteur des agricultures paysannes et des moyens pour instaurer des stratégies de souveraineté alimentaire.

➡ Des marchés agricoles régionaux

Le soutien et la protection des agricultures paysannes pendant leur période de croissance peuvent être favorisées par la mise en place d'espaces régionaux. « *Des zones de libre échange regroupant des pays ayant des productivités agricoles voisines et protégées contre les importations d'excédents à prix cassés par des droits de douane ajustables, des prix intérieurs stables* » Mazoyer (2001).

La mise en place d'une organisation des échanges internationaux agricoles aurait les principes suivants :

- La promotion de grands marchés agricoles régionaux regroupant des pays aux productivités agricoles de même grandeur (Afrique de l'ouest, de l'est, Asie du sud, de l'est, etc.)
- La protection de ces marchés régionaux contre toute importation d'excédents agricoles à bas prix par des droits de douane variables garantissant aux paysans pauvres des régions défavorisées des prix élevés et stables.
- La négociation produit par produit des accords internationaux fixant de manière équitable le prix d'achat et la quantité exportable consentie à chaque pays.

➡ Des politiques nationales qui soutiennent l'agriculture paysanne

Les Etats, en collaboration avec les organisations paysannes, doivent être en mesure de décider de la manière dont ils vont gérer la production agricole nationale ainsi que sa diversification et sa conservation. Ils doivent également être capables d'appliquer leurs propres règles sanitaires et environnementales tant pour ce qui concerne leur production agricole que pour les produits importés.

A partir du moment où l'AP est comprise comme un des acteurs centraux du développement agricole, diverses mesures devraient être envisagées pour renforcer les conditions permettant à l'AP de développer sa plus-value. On trouve parmi ces mesures :

- Celles qui permettent aux paysan/nes de maintenir et de reconquérir les marchés urbains vivriers face aux produits importés meilleur marché (puisque dans les conditions actuelles, la faible productivité de l'AP pèse sur sa compétitivité). Le relèvement des prix agricoles devrait être progressif pour limiter les effets négatifs sur les consommateurs/trices pauvres. Des politiques alimentaires pourraient être instau-

rées. Mais au lieu de diminuer le prix des produits (ce qui entretient la pauvreté des producteurs/trices), le pouvoir d'achat alimentaire des consommateurs/trices pauvres pourrait être soutenu davantage (afin d'élargir de marché intérieur)⁹⁴.

- Celles qui permettent l'accès aux facteurs de production et leur maîtrise par les petits producteurs/trices dans une perspective à long terme et le respect de l'environnement (accès aux crédits agricoles, à la terre, à l'eau, aux infrastructures agricoles adaptées, à des lieux de stockage, à des semences et des plants de bonne qualité, à des techniques et formations agronomiques et agricoles adaptées, à des services sociaux de base).
- Celles qui améliorent la productivité des paysan/nes (surtout celle qui est en système de production manuelle) afin qu'ils/elles puissent améliorer leur mode de production, diminuer leurs coûts de production, commercialiser leurs surplus à des prix rémunérateurs, augmenter les revenus par travailleur/euse et respecter l'environnement.
- Celles qui appuient les initiatives freinant l'exode rural et particulièrement celui des jeunes : l'AP reconnaît par exemple son impuissance à « retenir » la jeunesse paysanne en zone rurale. Redonner le goût de la vie en milieu paysan à ces jeunes est devenu un enjeu majeur.
- Celles qui soutiennent la transformation locale des produits.
- Celles qui soutiennent les paysan/nes dans l'analyse des vulnérabilités occasionnées par les changements climatiques et dans la mise en place de stratégies d'adaptation pour en réduire les effets. Autrement dit, il s'agit d'intégrer les vulnérabilités climatiques actuelles et futures dans les politiques agricoles de manière à garantir le caractère durable du développement. Dans cette perspective, il est utile d'analyser la part attribuée à l'aide alimentaire de telle sorte qu'elle n'entre pas en concurrence avec la production alimentaire locale et nationale et évite la dépendance alimentaire.

➡ La reconnaissance institutionnelle des paysans et paysannes et le renforcement de leurs organisations

Regroupées au sein de divers groupes et de fédérations paysans (depuis les groupes de base jusqu'à leurs fédérations internationales), les paysan/nes acquièrent la légitimité nécessaire pour se faire entendre comme acteur/partenaire social collectif et participer à la définition des politiques agricoles, alimentaires et commerciales. Ils/elles peuvent, au sein de ces fédérations régionales, nationales et internationales, apporter leurs analyses, formuler des stratégies et proposer des moyens de mobilisation à l'échelon local, national et international.

A partir du moment où l'on souhaite prendre davantage en compte les intérêts du secteur de l'AP, il est souhaitable que le renforcement de ces regroupements paysans devienne une priorité politique pour le développement et constitue un secteur de référence dans les politiques agricoles. Ceci est d'autant plus important que les centres de décision s'éloignent du niveau local : les organisations paysannes ont tout intérêt à se regrouper à tous les niveaux.

Il est également indispensable de tenir compte, au sein de ces groupes et fédérations, des **associations de paysannes** et de leur reconnaissance dans la concertation. Les femmes occupent une place essentielle dans la production agricole (production vivrière, élevage, etc.) alors qu'elles sont insuffisamment prises en compte au sein des politiques agricoles (difficile accès aux ressources : terre, crédits, intrants, formation, équipement, etc.)

➡ La recherche-action au Sud et en interdépendance Nord/sud

Les activités de recherche et les rencontres entre acteurs concernés par les problèmes de l'agriculture et de l'alimentation sont indispensables pour approfondir les solutions alternatives au modèle de développement actuel. Une plus grande connaissance de l'AP, de ses potentialités, ses contraintes, ses résistances, ses stratégies étant donné les conditions de l'environnement qui se dégradent est à développer davantage.

La recherche en genre et développement devrait être insérée dans toutes les thématiques et par conséquent, être prise en considération de façon effective et opérationnelle.

➡ Des actions en éducation au développement au Nord

La compréhension des mécanismes suffit-elle à induire un changement de croyances, d'attitudes et de comportements ?

Bon nombre d'études en psychologie sociale et de l'éducation se penchent depuis plus de trente ans sur les raisons d'agir des individus. Elles montrent bien que, même si l'information/formation est excellente, l'apprentissage « cognitif » de l'individu (maîtrise de connaissances) ne se transfère dans les pratiques que s'il peut s'enchaîner dans une disposition socioaffective et expressive déjà susceptible d'être en accord (les « convaincus », pourrait-on dire) ou si le contexte dans lequel l'individu évolue lui fournit des incitants suffisants à ouvrir ses dispositions socioaffectives dans ce sens (créer le lien avec le vécu des personnes par exemple est considéré comme une étape utile avant l'information cognitive, les pédagogues de l'éducation permanente/populaire l'ont bien compris au siècle passé comme le montrent les pratiques éducatives du Mouvement Ouvrier Chrétien en Belgique francophone).

L'éducation au développement relève d'abord du domaine « culturel ». Il s'agit de contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle qui repose sur des valeurs partagées par les acteurs qui le défendent. Aussi est-il important non seulement de donner à comprendre les mécanismes à l'œuvre dans une situation donnée, mais surtout comment les actes posés au quotidien peuvent contribuer à un changement structurel. Si, ayant saisi les grands enjeux, les personnes comprennent dans quelle étape (vers le changement) et avec quels partenaires et quels réseaux ils mènent leur action - aussi modeste soit-elle - elles seront plus à même de l'intégrer dans une disposition socioaffective et donc, plus à même de la consolider et de la reproduire.

La multiplication des débats publics où sont posés les questionnements sur la place de l'agriculture dans la société, sur l'AP, sur les modes de consommer, de se nourrir, contribue à la création et la diffusion de ce nouveau modèle de développement.

Ci-dessous, quelques exemples d'action allant dans ce sens.

➤ 1. Relayer les prises de position des plateformes⁹⁵ et réseaux belges et européens et internationaux -dont ceux qui traitent du genre- qui mènent des actions de plaidoyer et de lobby dans des lieux stratégiques et auprès de décideurs (auprès de la FAO, la CNUCED, la BM, Parlement européen, l'UE, gouvernements régionaux et nationaux belges, etc.)

➤ 2. Soutenir les paysans/paysannes et leurs organisations et ce, au niveau national et international afin que celles-ci restent vigilantes, mobilisées et constituent une force de proposition et de mobilisation face aux décideurs politiques pour que des textes de lois soient érigés et bénéficient directement aux populations - hommes et femmes.

➤ 3. Rappeler, quand c'est possible, les traités, conventions, pactes que des Etats ont signés (sur les droits humains à l'alimentation, l'égalité entre les sexes par exemple). Le

recours aux droits humains est un moyen de pression efficace.

➤ 4. Favoriser les activités susceptibles de créer des liens entre le Nord et le Sud de manière à ce que les similitudes et interdépendances N/S soient mises en lumière (encourager les rencontres entre paysans/nes du Nord et du Sud par exemple)

➤ 5. Encourager des comportements de consommation « politique » (consommation équitable, écologique, saine et ... savoureuse, les boycotts, ...)

Comme le souligne Etienne VERHAEGEN (2007)⁹⁶, les pratiques « alternatives » des consommateurs du Nord peuvent rejoindre les efforts de dénonciation et de pressions politiques opérées par les organisations paysannes et les autres acteurs défendant la stratégie de souveraineté alimentaire. Les uns et les autres sont nécessaires pour progresser sur la voie de réelles alternatives de modes de gouvernance des systèmes agroalimentaires.

Ces pratiques de consommation en marge des circuits agroalimentaires dominants (achat de produits fermiers locaux, etc.) sont autant d'expressions de résistance face à ceux-ci. Elles reflètent une autre conception des relations commerciales.

Les consommateurs devenant « consomm'acteurs » (consommateurs « politiques») peuvent constituer une sorte de contre pouvoir s'ils entrent en solidarité et en interaction directement avec les producteurs et les intermédiaires. Les exemples de ces initiatives sont de plus en plus nombreux. Les réseaux agro-alimentaires alternatifs prennent diverses formes : la vente directe à la ferme, les circuits courts (groupe d'achats communs), la participation financière des consommateurs aux activités de production comme par exemple les Associations pour le maintien d'une Agriculture Paysanne en France, les « Réciproco » au Portugal, les Communities Supported Agriculture aux USA, en Allemagne et en Suisse, les Teiki (littéralement : mettre le visage du fermier sur les aliments) au Japon, etc.

Exemples de revendications en direction des responsables politiques belges

- 1. La défense de l'agriculture paysanne (représentée par des hommes et des femmes) comme une réponse possible aux défis d'une alimentation saine et durable et d'un nouveau modèle de développement durable (au Nord et au Sud).
- 2. La cohérence entre les politiques agricoles, commerciales et de développement autour d'objectifs politiques comme les droits humains (droit à l'alimentation, égalité entre les sexes, etc.)
- 3. La reconnaissance du principe de la souveraineté alimentaire comme axe stratégique prioritaire (et par exemple ré-ouvrir les débats sur la reconstitution des stocks, les agro-carburants, les spécificités en terme de genre).
- 4. La valorisation du secteur de l'AP au sein de l'aide publique au développement tout en y intégrant la dimension du genre (au besoin, rapprocher les trois types de politiques : agriculture, développement et genre).
- 5. La promotion de recherches sur l'impact des politiques agricoles, commerciales et environnementales sur les paysans et les paysannes (et favoriser les rencontres N/S entre les acteurs -hommes et femmes- de différents secteurs).
- 6. La rédaction d'une note stratégique belge en matière d'agriculture et de développement en tenant compte du contexte de crise (alimentaire et financière) et de ses effets sur les hommes et sur les femmes.

L'ensemble de ces exemples d'actions possibles en Belgique citées dans ce dernier point a pour objectif de donner à constater que, quelle que soit l'acte posé, aussi petit soit-il, s'il s'inscrit dans une volonté de changement, est capable de porter des fruits. L'histoire avec un grand « h » se compose aussi d'initiatives prises dans un premier temps dans l'anonymat et qui, structurées progressivement, sont en mesure d'inverser le cours des choses pour que la terre tourne enfin « plus juste ».

Bibliographie

ALPHA Arlène, CASTELLANET Christian (2008), Défendre les agricultures familiales : lesquelles, pourquoi ? Résultats des travaux et du séminaire organisés par la Commission Agriculture et Alimentation de la Coordination Sud, Décembre 2007, Paris. 86P.

Alternatives Sud (2008), Etat des résistances dans le Sud-2009 Face à la crise alimentaire, Centre tricontinental, Novembre 2008, Ed Syllepse. 227 P.

Appel de Chapeco et Déclaration de Dakar (2005), Pour des politiques agricoles et commerciales solidaires, CSA, CNCR, FETRAF. 4P.

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (2006), Texte de référence sur la souveraineté alimentaire, Paris. 35P.

DEBUYST F., DEFOURNY P., GERARD H.. (2001), Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables, Ed. Academia Bruylant, Lahramttan, Coll. Population et Développement, Louvain-la-Neuve. 537 P.

CHARLIER Sophie, WARNOTTE Gérard (2007), La souveraineté alimentaire, Regards croisés, Ed ? E&F, Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve. 327P.

Centre National de Coopération au développement, Collectif Stratégies Alimentaires, Oxfam Solidarité, SOS Faim (2008), Souveraineté alimentaire, un agenda pour agir, Bruxelles. 54P.

DANAU Alex (2008), La déclaration de Dakar et l'appel de Chapeco. Stratégies pour la souveraineté alimentaire, Collectif Stratégies Alimentaires, Bruxelles. 36P.

DANAU Alex (2008), La crise alimentaire, crise de l'agriculture, crise de gouvernance, Collectif Stratégies Alimentaires, Bruxelles. 3P.

DANAU Alex, POZNANSKI Marek, VANDERSTEEN Daniel (1999), L'Organisation Mondiale du Commerce et l'agriculture. La souveraineté alimentaire menacée par les accords commerciaux, Collectif Stratégies Alimentaires, Bruxelles. 95P.

DEBUYST Frédéric, DEFOURNY Pierre, GERARD Hubert, Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables, Ed. Academia Bruylant, Lharamttan, Coll. Population et Développement, Louvain-La-Neuve. 537P.

DESGAIN Stéphane., OUMOU Zé (2008), Nourrir la planète. Ed. Luc Pire, C NCD 111111, Bruxelles. 126P.

HOUTART François (2005), Déligitimer le capitalisme, Reconstruire l'espérance. Ed. Colphon, Bruxelles. 207P.

KESTELLOT Thierry (2007), Sécurité alimentaire et globalisation : enjeux pour l'agriculture-paysanne, Oxfam Solidarité, Bruxelles. 22P.

MESTRUM Francine (2002), Mondialisation et pauvreté. De l'utilité de la pauvreté dans le nouvel ordre mondial. Ed. Lharmattan, Paris. 300P.

MILLET Damien, TOUSSAINT Eric (2002), 50 questions et réponses sur la dette, Ed. Syllepse et CADTM, Paris, Bruxelles. 262P.

Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) (2008), Appel des paysans et producteurs de l'Afrique de l'Ouest aux chefs d'Etats et aux honorables députés des parlements nationaux et du parlement de la CEDEAO.

SNEESSENS Jean-François (2003), Exposé, rencontre du réseau pour les politiques commerciales et

agricoles solidaires, Dakar.

Table des matières

Agriculture paysanne et souveraineté alimentaire	P 01
1. Soutenir l'agriculture paysanne : le choix d'un développement durable	P 02
Quatre rappels de base Une seule évolution économique du monde considérée comme « naturelle » Deux confusions à l'œuvre Un autre modèle de développement est proposé Souveraineté alimentaire et développement durable Agriculture paysanne et souveraineté alimentaire	
2. L'agriculture paysanne : de quoi et de qui parle-t-on ?	P 12
Deux rappels de base Importante dans la population active mondiale surtout dans les pays du Sud, l'agriculture paysanne reste « pauvre » Pourquoi en est-on arrivé à cette situation ? L'agriculture paysanne marginalisée depuis plus d'un siècle ? L'agriculture paysanne aujourd'hui	
3. Fonctions et potentialités de l'agriculture paysanne	P 22
L'agriculture paysanne est capable de maintenir des emplois pour gérer la transition démographique et économique L'agriculture paysanne joue un rôle dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités L'agriculture paysanne joue un rôle dans la production alimentaire et dans l'approvisionnement alimentaire des populations L'agriculture paysanne est en mesure de gérer les ressources de façon durable Les paysans et les paysannes s'organisent pour se défendre et revendiquer un autre modèle de développement	
4. Agriculture paysanne et souveraineté alimentaire : contraintes majeures	P 31
Les acteurs économiques internationaux influents marginalisent l'agriculture paysanne Les politiques agricoles nationales soutiennent peu l'agriculture paysanne Les changements climatiques aggravent la situation de l'agriculture paysanne déjà fortement appauvrie	
5. L'agriculture paysanne : quels enjeux ?	P 47
Des pratiques commerciales internationales équitables Des marchés agricoles régionaux Des politiques nationales qui soutiennent l'agriculture paysanne La reconnaissance institutionnelle des paysans et des paysannes et le renforcement de leurs organisations La recherche-action au Sud et en interdépendance Nord/Sud Des actions en éducation au développement au Nord	

Notes

¹ CHARLIER Sophie, WARNOTTE Gérard (2007), La souveraineté alimentaire. Regards croisés, Ed. Entraide et Fraternité, Presses Universitaires de Louvain, Louvain-La-Neuve, 327 p.

² Plus loin, dans le même ouvrage, une autre manière de dire cette définition est proposée par F. Debuyst « *La SA désignerait la capacité des Etats d'assurer la sécurité alimentaire pour tous, dans une voie de développement qui leur est propre et obéissant aux droits humains et aux droits des peuples.* »

³ CHARLIER Sophie, WARNOTTE Gérard (2007), Op cit.

⁴ Des études ont prouvé qu'étant donné les terres exploitables, l'agriculture peut nourrir 12 milliards de personnes.

⁵ La sous-alimentation quantitative définit la situation dans laquelle on se trouve lorsque l'on absorbe moins de 1720 à 1920 Kcal/jour de façon prolongée tandis que la sous-alimentation qualitative signifie que l'on absorbe suffisamment de calories, mais que des substances nutritives - telles que les protéines ou vitamines par exemple - font défaut dans l'alimentation.

⁶ Les responsables politiques des pays se rassemblent pour envisager la résolution des problèmes de la faim.

⁷ Dans le préambule de l'ouvrage « Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables », Frédéric Debuyst (2001) signale à propos du vocable « développement durable » qu'il a une valeur de signe, de symbole et qu'il « *peut traduire une nouvelle disposition d'esprit d'acteurs impliqués dans une démarche ou des aspirations collectives qui prennent une nouvelle forme* ». P. 13. In DEBUYST F., DEFOURNY P., GERARD H. (sous la dir.) (2001), Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables, Ed. Academia Bruylant, L'Harmattan, Coll. Population et Développement, Louvain-la-Neuve, 537P.

⁸ Si nous insistons sur ce trait culturel, c'est parce que, comme ONG généraliste, nous en constatons les conséquences directement sur nos partenaires et publics. Non seulement il sous-tend notamment les politiques agricoles internationales (et les modèles de leurs acteurs clés) provoquant des conséquences désastreuses auprès de nos partenaires dans le Sud (et dans le Nord, mais là n'est pas notre propos), mais il influence le « sens commun » de bien des populations du Nord (les publics en éducation au développement) en les privant de la maîtrise de la compréhension des problèmes qu'elles vivent au quotidien ou dont elles sont informées. Pour les éducateurs au développement, se pose donc un triple problème : celui de dépasser la confusion entre modernisation et économie néolibérale (« on ne va pas revenir à l'âge de la pierre »), celui de la compréhension des causes internationales complexes des problèmes quotidiens (« on n'y comprend plus rien, c'est trop compliqué ») et celui de l'impuissance (« de toute façon, on ne peut pas revenir en arrière »).

⁹ COMELIAU Christian (2001), Un défi économique sans précédent, in DEBUYST F., DEFOURNY P., GERARD H., Op Cit.. PP. 41-51.

¹⁰ MESTRUM Francine, (2002), Mondialisation et pauvreté. De l'utilité de la pauvreté dans le nouvel ordre mondial, Ed. L'Harmattan, Paris. 300 P., PP. 109-132.

¹¹ PEEMANS Jean-Philippe, Les politiques agricoles au fil du temps : logiques dominantes et conséquences in La Souveraineté Alimentaire, in CHARLIER S. et WARNOTTE G (2007), Op Cit.. PP. 29-52.

¹² Par exemple, si dans la logique du modèle de développement dominant, pour le dire simplement, tous les problèmes se résolvent grâce au libre échange, il est normal que les régulations soient à bannir pour laisser libre cours au marché. Par conséquent, il faut encourager les Etats à aller dans ce sens (élimination des barrières douanières, etc.). Or, les Etats, ainsi « désengagés » ont des difficultés à réorienter les enjeux nationaux vers des choix sociétaux s'inscrivant davantage dans une optique de développement durable et bénéfiques à des couches importantes de la population (dont les plus pauvres et les AP).

¹³ VERHAEGEN Etienne (2007), Vers une reconfiguration du système agro-alimentaire dominant, in CHARLIER S. et WARNOTTE G. (2007), Op Cit. PP. 215-243.

¹⁴ HOUTART François (2005), Délegitimer le capitalisme, reconstruire l'espérance, Ed. Colphon, Bruxelles. 207 P.

¹⁵ Notamment par l'application de règles défendant la sauvegarde des droits élémentaires et l'application du principe de précaution pour l'écologie par exemple.

¹⁶ La question de « réenclaver l'économie dans la société » est bien exposée par l'économiste américain K. POLANYI.

¹⁷ En traduction littérale : « aveugle au genre ».

¹⁸ Même si le terme « genre » devient à la mode dans le développement (et tant mieux), cela ne signifie pas pour autant que les analyses le sont toujours en réalité. En effet, à moins d'être étudiée et appliquée dans des organisations spécialisées en genre, force est de constater qu'ailleurs, cette dimension demeure encore trop incomprise et insuffisamment prise en compte dans les faits et les analyses. Comme le « genre » est transversal à la plupart des secteurs des sociétés, il importe d'en étudier les effets dans les arguments, les constats, les revendications, quelle que soit la thématique abordée. Ces études et actions en « genre » demandent du temps et des ressources dont les organisations non spécialisées en la matière disposent insuffisamment pour être en mesure de mener ces recherches correctement. Pour résoudre ce problème, il s'agit d'attribuer des fonds additionnels pour traiter de la problématique et d'encourager fortement les collaborations avec les organisations spécialisées en genre, collaboration qui, par ailleurs, exige aussi du temps et des ressources.

¹⁹ Positions sous-entendant l'existence de régimes démocratiques.

²⁰ La revendication de situer certains secteurs d'activités en dehors de la logique marchande par exemple.

²¹ Rapport biennal de l'ONU sur l'habitat (2008)

²² MAZOYER Marcel (2008)., Pauvreté paysanne, sous-alimentation et avenir de l'humanité in DESGAIN Stéphane et OUMOU Zé (coord.), Nourrir la planète, Ed. Luc Pire et CNCD 11 11 11, Bruxelles. 126P.

²³ En Afrique, 80% des exploitations sont familiales. En 2004, au Brésil, sur 4,5 millions d'exploitations agricoles, 4,1 millions sont des exploitations familiales (référence : Ministère de l'agriculture du Brésil).

²⁴ 2% des actifs agricoles ont bénéficié de la révolution agricole contemporaine (mécanisation, emploi d'engrais et motorisation), 2/3 des actifs agricoles ont été touchés par la révolution verte, mais la 1/2 d'entre eux ne disposent que d'un outillage manuel. 1/3 des agriculteurs du monde est resté en dehors de ces deux révolutions.

²⁵ CNCD, CSA, Oxfam Solidarité, SOS Faim (2008), Souveraineté alimentaire, un agenda pour agir, Bruxelles, 54P.

²⁶ CHARLIER S., WARNOTTE G., Op Cit.

²⁷ Ce processus est explicité dans le chapitre 4.

²⁸ Une tonne de céréales ou équivalent/travailleur/an.

²⁹ ALPHA Arlène, CASTELLANET Christian, réd. (2008), Défendre les agricultures familiales : lesquelles, pourquoi ? Résultats des travaux et du séminaire organisés par la Commission Agriculture et Alimentation de la Coordination Sud, décembre 2007, Paris. 86P.

³⁰ En Bolivie, Les « syndicats agraires » (formés après la réforme agraire de 53) correspondent à des instances collectives de gestion de ressources et constituent la représentation officielle des communautés paysannes indiennes auprès de l'Etat bolivien. Sous ce nom, la structure syndicale reprend les aspects d'une organisation territoriale traditionnelle andine.

³¹ L'agriculture patronale est surtout présente en Amérique latine. Elle désigne des exploitations où le propriétaire gère son exploitation, mais n'y travaille pas.

³² FAO in MERLET et JAMART, (2007) repris à Coord. Sud, Op Cit.

³³ HERMELIN et FONTENELLE (2007) cité par Coord. Sud, Op Cit.

³⁴ KESTELOOT Thierry (2007), Sécurité alimentaire et globalisation : enjeux pour l'agriculture paysanne, Oxfam Solidarité., Bruxelles. 22P.

³⁵ La FAO utilise « petit propriétaire » pour désigner les producteurs qui ont peu de ressources comparativement aux autres.

³⁶ Coord. Sud, Défendre les agricultures familiales... (2008), Op Cit.

³⁷ CHARLIER S. (2007), Les femmes contribuent à la souveraineté alimentaire, in CHARLIER S. et WARNOTTE G. (2007), Op Cit. PP. 245-260.

³⁸ Les systèmes de production agricole traditionnels et équilibrés se caractérisent le plus souvent par une articulation au sein des activités de l'exploitation entre des activités d'élevage (fournissant les engrais organiques), de pâturage (fournissant la base de l'alimentation du bétail) et de culture (produisant les aliments complémentaires). Dans le « hors-

sol », les productions de viande et d'aliments se sont autonomisées et industrialisées. VANDERSTEEN Daniel (2001), Les enjeux des politiques agricoles et les dynamiques internationales in DEBUYST F. ... Op Cit. P. 343-373.

³⁹ Prononcé en 1999 lors du démontage d'un restaurant Mac Donald en construction à Millau en France.

⁴⁰ Le dumping peut être réduit en interdisant toutes les subventions directes et indirectes à l'exportation et en mettant fin aux pratiques perturbatrices de l'aide alimentaire.

⁴¹ La PROPAC fait aussi partie d'une plate forme panafricaine qui défend les intérêts du secteur de l'agriculture paysanne. En sont membres également le Réseau des Organisations paysannes de l'Afrique Australe (SACAU), de l'Afrique de l'Est (EAF) et de l'Ouest (ROPPA).

⁴² Référence : Site du ROPPA.

⁴³ Sont membres de ce traité commercial le Venezuela, Cuba, la Bolivie, le Nicaragua, la République Dominicaine et le Honduras.

⁴⁴ Il existe cependant des cas « limites » où l'AP n'est pas viable (par exemple en cas de parcellisation des terres due à la croissance démographique). D'autres stratégies sont dès lors à mettre en place.

⁴⁵ In DEBUYST F., DEFOURNY P., GERARD H ; (2001), Op Cit. P. 29-39. P. 30

⁴⁶ Les cinq arguments qui suivent ont été puisés essentiellement dans le document de Coordination Sud Op Cit.

⁴⁷ Repris à Coord. Sud, Op Cit.

⁴⁸ Repris à Coord. Sud, Op Cit.

⁴⁹ En Afrique subsaharienne par ex., les Etats doivent faire face à une arrivée massive de jeunes sur le marché du travail. Le peu d'emplois offert par les secteurs urbains amène à une impasse.

⁵⁰ Le SRI est un ensemble de pratiques efficaces et écologiques pour augmenter la production de riz tout en diminuant les ingrédients tels que les semences, l'eau, l'engrais et les pesticides. Les éléments premiers de la méthode consistent en une transplantation plus espacée de plants individuels plus jeunes, un drainage plus précoce de l'eau et un désherbage régulier. Alors que la méthode a été mise au point par un père jésuite français à Madagascar et développé avec l'appui d'E&F, le SRI a conquis l'Asie à la fin des années 90 (Karl Wintgens, chargé de projets Asie pour E&F).

⁵¹ Repris à DEBUYST F. (2007) Des options pour la sécurité alimentaire face aux contraintes d'une société de marché in CHARLIER S., WARNOTTE G. Op Cit. P. 200.

⁵² GONZALES A.A. (2007), Alternatives agroalimentaires Nord/Sud in CHARLIER S. et WARNOTTE G., Op Cit, PP261-279. P. 275.

⁵³ Repris à HORMAN Denis, in DESGAINS S., OUMOU Z. (2008), ...Op Cit

⁵⁴ LOURENCO Aguiel (2007), Agriculture paysanne et souveraineté alimentaire au Brésil, in CHARLIER S. et WARNOTTE G., Op Cit. P. 293-295. P. 293.

⁵⁵ Il faut noter que dans certains cas, ces savoirs ont disparu notamment parce qu'ils n'ont pas été privilégiés et qu'ils sont entrés en concurrence avec d'autres types de savoirs (notamment occidentaux et « modernes »). L'évolution du processus de ces savoirs locaux (disparition, reproduction) mériterait une analyse plus fine.

⁵⁶ Au Nord, l'émergence des préoccupations liées aux paysages et aux patrimoines est significative d'un nouveau rapport de l'être humain avec la nature.

⁵⁷ Des rapports et des fonctionnaires (« éclairés ») de la BM peuvent être aussi parfois ouverts aux critiques du modèle de développement qu'ils défendent.

⁵⁸ Coord. Sud (2008), Op Cit. P. 17.

⁵⁹ 30 pays supplémentaires sont en train de négocier leur accession. Les décisions sont prises par l'ensemble des Membres par consensus. L'organe suprême de décision est la Conférence Ministérielle qui se réunit tous les deux ans.

⁶⁰ Auparavant, des négociations existaient déjà au sein d'un accord commercial international appelé GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) - accord général sur les tarifs douaniers et commerce- qui régissait principalement le commerce des marchandises. Celui-ci a évolué au fil des ans et les dernières négociations (le cycle de l'Uruguay) ont conduit à la création de l'OMC par l'élargissement des accords concernant le commerce des marchandises à celui des services ainsi qu'au domaine de la propriété intellectuelle (échanges d'inventions, créations, dessins et modèles).

⁶¹ Sur les marchés internationaux, les prix sont en dessous des coûts de production de la majorité des producteurs, vu que ne s'échangent que des excédents et des produits vendus par de grands exportateurs (par exemple, la Nouvelle Zélande, qui a un grand territoire et peu de population, est en mesure de produire du lait à très bas prix, idem pour le Brésil pour la production de soja, etc.).

⁶² DANAU A. (2008) « Le bonheur dans les prés, le malheur dans les prix » in DESGAIN S., OUMOU Z., Op Cit,

⁶³ Texte de référence du CCFD sur la SA Paris, 2004

⁶⁴ MUNSAYAC Yuri, L'impact de l'agro-industrie sur la SA : le cas du riz en Asie, in CHARLIER S., Warnotte G. (2007), Op CIT. PP. 81-88.

⁶⁵ DELCOURT Laurent (2008), Mobilisations dans le Sud face à la crise alimentaire, in Etat des résistances dans le Sud-2009, Face à la crise alimentaire, Alternatives Sud, Novembre 2008, Centre tricontinental, Louvain-la-Neuve, Ed. Syllepse. 224P. PP. 7-32.

⁶⁶ In DESGAIN S., OUMOU Z., Op Cit.

⁶⁷ En cas d'excédents, le prix international des céréales est inférieur au coût de production de la majorité des agriculteurs du monde (les agriculteurs des USA et de l'UE continuant à approvisionner leurs marchés intérieurs grâce aux aides publiques qui compensent la différence entre les coûts de production et le prix international).

⁶⁸ SNEESSENS Jean-François (2008), l'OMC recentrer le débat, in DESGAIN S., OUMOU Z., Op Cit.
SNEESSENS Jean-François (2003), exposé lors de la rencontre du réseau pour des politiques commerciales et agricoles solidaires à Dakar.

⁶⁹ Souveraineté alimentaire, un agenda pour agir (2008), publication éditée à l'initiative du Centre national de coopération au développement (CNCd), du Collectif de stratégies alimentaires (CSA), d'Oxfam Solidarité, de SOS Faim. 53p.

⁷⁰ MILLET Damien, TOUSSAINT Eric (2002), 50 questions et réponses sur la dette, Ed. Syllepse et CADTM, Paris, Bruxelles. 262P.

⁷¹ En 2002, le groupe de la Banque Mondiale se compose de La Banque Internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) qui est le financeur du développement des PED (et sélectionne les projets « rentables » à l'image d'une banque classique), La Société financière internationale qui s'occupe du financement du secteur privé des PED (SFI) (gérée par BIRD), L'Association internationale du développement qui prête aux pays les plus pauvres (AID), Le Centre International de règlements des différends relatifs aux investissements (CIRDI), L'agence multilatérale de garantie des investissements qui favorise l'investissement dans les PED (AMGI).

⁷² La BM se procure ses fonds sur les marchés financiers et le FMI prête les fonds issus de ses fonds propres.

⁷³ Il faut signaler que, même si les deux institutions financières - BM et FMI- comptent chacune 184 pays membres, ceux-ci n'ont pas forcément les mêmes droits de vote puisque ces derniers sont proportionnels à la quote-part financière apportée par chaque pays (BM) ou en fonction de l'importance économique et géopolitique du pays (FMI). Il est donc aisé de comprendre quels sont les pays qui détiendront davantage de poids décisif (au FMI, les USA tiennent une place prépondérante par exemple). Et pour rappel, une règle tacite veut que pour la BM, la présidence soit nord américaine et celle du FMI, européenne.

⁷⁴ Les prêts de la BM en faveur de l'agriculture ont diminué fortement ces vingt dernières années : de 30% de l'ensemble des prêts en 1982, ils sont de 7% en 2006. Nonobstant ce fait, la BM publie en 2008 un rapport sur l'agriculture dans lequel elle considère que celle-ci occupe une place prioritaire dans la réduction de la pauvreté (Chiffres repris dans la publication « La SA agenda pour agir », Op cit.)

⁷⁵ DEBUYST Frédéric, Des options pour la sécurité alimentaire face aux contraintes d'une société de marché in CHARLIER S. et WARNOTTE G. (2007), Op Cit. PP. 208.

⁷⁶ Cet endettement a été approuvé par les gouvernement et classes dominantes de certains PED qui ont prélevé au passage des sommes empruntées en faveur de l'Etat pour leur compte personnel.

⁷⁷ MILLET Damien, TOUSSAINT Eric (2002), Op Cit.

⁷⁸ Etant donné la forte augmentation des taux d'intérêt imposés au monde par les USA tandis que les revenus de l'exportation étaient en baisse (baisse du coût des matières premières et des produits agricoles de base).

⁷⁹ Ce sont pourtant ces créanciers privés qui ont provoqué ou aggravé la crise en spéculant dans les pays concernés et en se retirant de manière brutale, dit notamment Eric Toussaint du CADTM.

⁸⁰ Régulièrement, chaque Etat est tenu de dresser un bilan économique. L'accord sur les prêts et rééchelonnements est conditionné par la valeur positive de ces bilans et d'autres évaluations d'experts de la BM ou du FMI se rendant sur place. A Madagascar, la privatisation de la compagnie pétrolière publique (Solima) avait pris du retard sur le programme préparé par le FMI. Prévue pour 1999, elle ne fut achevée qu'en 2000. Dès juillet 2000, la première tranche d'un nouveau crédit fut débloquée. Conséquences : une compagnie bradée au privé. Bénéfice pour les populations ??

⁸¹ Sans parler des privatisations massives des entreprises publiques et un désengagement de l'Etat des secteurs de production concurrentiels : la privatisation forcée des entreprises publiques consiste souvent en une vente à prix bradés dont profitent les investisseurs étrangers et quelques proches du pouvoir. Les sommes récoltées vont directement au remboursement de la dette.

⁸² Repris à MILLET D. et TOUSSAINT E. (2003), Op Cit

⁸³ Monsanto (USA), DuPont/Pioneer (USA), Norvatis (Suisse), Limagrain (France), Adventa (Angleterre, et Hollande), Guipo Pulsar/Semons/ELM (Mexique), Sakata (Japon), KWS HG (Allemagne), Taki (Japon)

⁸⁴ Bayer, Syngenta, BASF, Dow, DuPont, Monsanto

⁸⁵ Monsanto est le premier vendeur de semences transgéniques au monde, le deuxième producteur de semences et le troisième vendeur de produits agrochimiques (insecticides, herbicides).

⁸⁶ Comité catholique contre la faim et pour le développement (équivalent français d'E&F).

⁸⁷ Dans le passé, certains Etats encadraient les AP pour les cultures d'exportation, mais se sont rarement préoccupés de la production vivrière.

⁸⁸ Les pays membres de l'Union africaine souhaitent porter ce chiffre à 10%.

⁸⁹ Selon un rapport de la FAO de 2005, les pays ayant une forte orientation agricole dans leurs dépenses publiques ont de faibles taux de malnutrition et à l'inverse, les pays avec un faible investissement public dans l'agriculture présentent de forts taux de malnutrition.

⁹⁰ Et l'abandon du contrôle des mouvements de capitaux et la suppression du contrôle des changes ouvre les économies des PED aux investissements, produits et services des multinationales, lesquelles, par les stratégies de concentration qu'elles développent, paupérisent toujours davantage l'AP.

⁹¹ Il ne faut pas éluder les limites de l'accès à la terre par héritage à l'égard de certains membres de la famille comme les femmes et les cadets (Madagascar).

⁹² Ceci est particulièrement détaillé dans le document d'analyse d'E&F (Février 2009).

⁹³ DANAU Alex, La Déclaration de Dakar et l'appel de Chapeco. Stratégie pour la souveraineté alimentaire, Document en voie de publication, Collectif Stratégies Alimentaires. 35p.

⁹⁴ Par exemple, pourquoi ne pas distribuer des bons d'achat alimentaires financés par l'aide internationale ou nationale dit Mazoyer.

⁹⁵ En Belgique, la Plateforme francophone Souveraineté Alimentaire du CNCD (VODO pour la Flandre) est un bel exemple qui rassemble quatre familles d'acteurs : les organisations d'agriculteurs belges, les associations de consommateurs, les organisations de protection de l'environnement et les ONG de solidarité internationale (dont E&F). Cette plateforme travaille sur des enjeux importants comme les agrocarburants, la réforme de la PAC et le lait. Ces plateformes nationales sont également organisées sur le plan européen.

⁹⁶ VERHAEGEN Etienne (2007), Vers une reconfiguration du système agro-alimentaire dominant, in CHARLIER S. et WARNOTTE G. (2007), Op Cit. PP. 215-243.

Photos : Entraide et Fraternité
Conception et Mise en page : Hyun Il Verwilghen

Outre ses missions d'appui à ses partenaires du Sud et d'éducation au développement et à la solidarité internationale au Nord, Entraide et Fraternité mène des actions politiques qui concernent les causes structurelles des injustices dans le développement et renforcent un courant d'alternatives et de contestation.

Le document d'analyse politique est un texte de référence de l'ONG basé sur des expériences et des analyses réalisées par ses partenaires du Sud et du Nord.

Il livre un positionnement politique par rapport à une problématique sociétale en clarifiant les concepts qui la composent et ce, par des observations de terrain.

Il identifie les enjeux prioritaires des populations spécifiques marginalisées dont l'ONG défend les intérêts.



Entraide et Fraternité
32 rue du Gouvernement Provisoire - 1000 Bruxelles
02/227 66 80
www.entraide.be

ENTRAIDE
et
FRATERNITE

